

El Djeïch dans son dernier numéro

L'ALGÉRIE NOUVELLE AVANCE À PAS SÛRS

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7760 - SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CAUSE PALESTINIENNE

Les positions immuables de l'Algérie

Page 3

L'ARMÉE SIONISTE POURSUIT SES CRIMES À GHAZA

LES LOIS INTERNATIONALES FOULÉES AU PIED



L'armée d'occupation sioniste poursuit sans cesse les bombardements contre les civils dans la bande de Ghaza. Tout au long de la journée d'hier, des camps de réfugiés et des écoles qui accueillent des milliers de déplacés ont été violemment bombardés. Le bilan des victimes s'est encore alourdi pour dépasser les 17 000 civils tués par l'armée israélienne en deux mois d'agression.

Page 2

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Adoption de la Déclaration d'Alger

Page 4

LUTTE CONTRE LE CANCER

DES SOINS DANS TOUS LES HÔPITAUX EN 2026

Page 5

DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

Retrait immédiat de trois marques

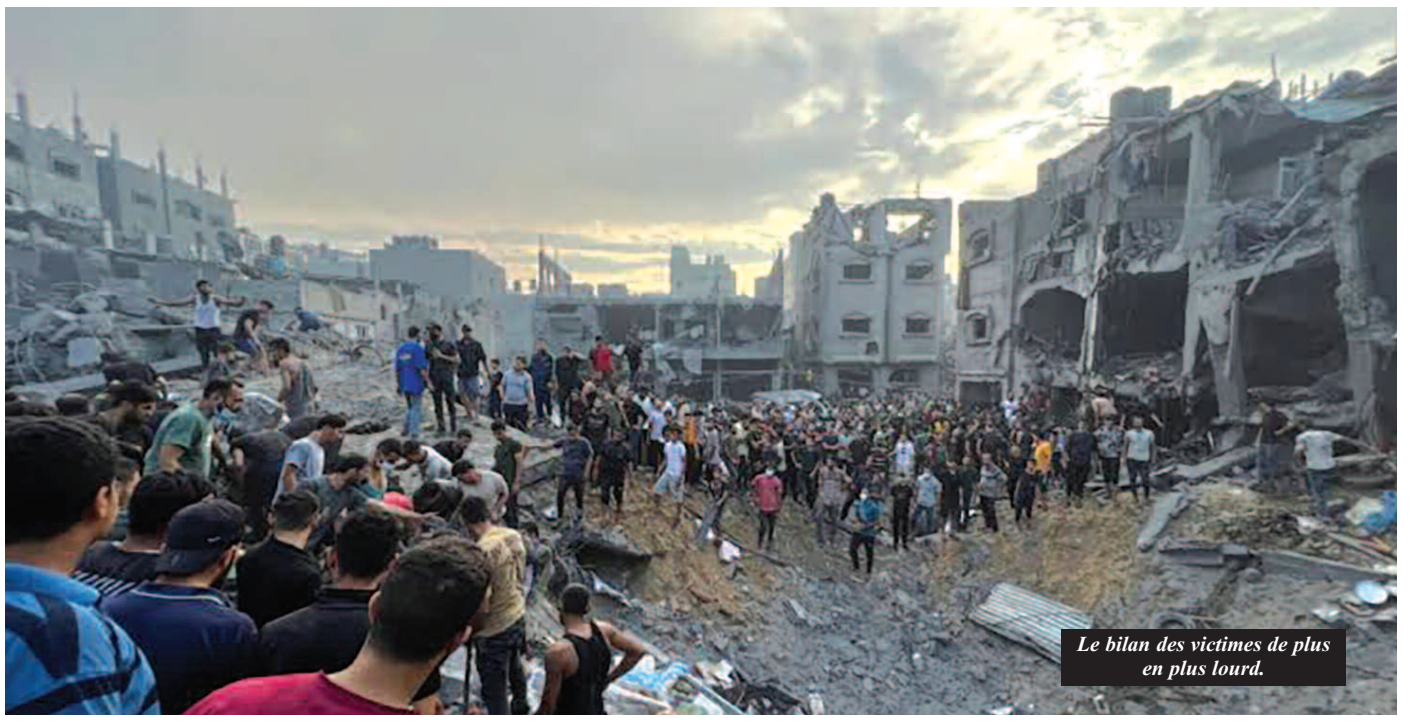
Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

L'ARMÉE SIONISTE POURSUIT SES CRIMES À GHAZA

LES LOIS INTERNATIONALES FOULÉES AU PIED

L'armée d'occupation sioniste poursuit sans cesse les bombardements contre les civils dans la bande de Ghaza. Des camps de réfugiés et des écoles qui accueillent des milliers de déplacés ont été violemment bombardés tout au long de la journée d'hier. Le bilan des victimes s'est encore alourdi pour dépasser hier les 17 000 civils tués par l'armée israélienne en deux mois d'agression.



Le bilan des victimes de plus en plus lourd.

Les Ghazaouis ont vécu hier l'une des journées les plus meurtrières depuis la fin de la trêve humanitaire de sept jours. Selon le porte-parole du ministère de la Santé à Ghaza, Dr Ashref El Qodra, les israéliens ont tué, durant les premières heures de la journée, 313 civils et blessé plus de 580, ajoutant que l'armée sioniste interdit aux ambulances d'approcher les victimes des bombardements, ce qui met en péril la vie de centaines de blessés.

Le Dr El qodra a notamment signalé que les hôpitaux à Ghaza ne sont plus en mesure de recevoir les blessés ni de fournir les soins, soulignant que la situation dans l'ensemble des hôpitaux de l'enclave, qui manquent cruellement de moyens et de personnel médical, est catastrophique. Il a notamment fait savoir que 17.480 civils ont été tués par l'armée sioniste depuis le 7 octobre dernier, dont plus de 8000 enfants et femmes, et plus de 46800 autres ont été blessé.

La situation sanitaire à Ghaza est alarmante d'autant plus que l'armée sioniste prend pour cibles les principaux hôpitaux de la ville, à l'instar d'Al Shifa, El Ahli, l'hôpital indonésien et Kamel Odouen, encerclé depuis plusieurs jours par les blindés israéliens.

La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la santé, Tlaleng Mofokeng, a indiqué, hier, que les infrastructures de santé dans la bande de Ghaza ont été complètement détruites et que de nombreux professionnels de la santé sont tombés en martyrs en plein exercice de leur métier. Dans un communiqué, la rapporteuse onusienne a souligné que l'occupation sioniste «a déclaré une guerre implacable contre le système de santé à Ghaza, après avoir bombardé et détruit des hôpitaux, y compris un hôpital destiné au traitement des enfants».

«La pratique de la médecine dans la bande de Ghaza est attaquée, et en tant que médecin praticien, je ne peux que comprendre ce que souffrent mes collègues à Ghaza. Ils travaillent pendant que leurs collègues et leurs proches sont attaqués et menacés de mort», a-t-elle déploré. Elle a également ajouté que le système sanitaire à Ghaza traverse la période la plus sombre en matière de droit à la santé. «Nous assistons à une guerre honteuse contre les travailleurs de la santé. Arrêtez la guerre contre Ghaza et mettez-y fin maintenant», rappelant qu'»en tant qu'enfant survivant de l'apartheid, je comprends très bien le traumatisme que les enfants et les habitants de Ghaza subissent».

GUTERES SAISIT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Cette situation tragique des civils à Ghaza a amené le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guteres, à mettre en garde contre un «effondrement total imminent de l'ordre public» à Ghaza, pilonnée par les forces sionistes, dans une lettre inédite au Conseil de sécurité insistant pour un cessez-le-feu humanitaire.

Le Secrétaire général de l'ONU a saisi les membres du Conseil de sécurité en invoquant l'article 99 de la Charte de l'ONU qui lui autorise à saisir le Conseil de sécurité pour attirer l'attention des membres à une menace contre la paix et la stabilité internationale.

Par ailleurs, cinq résolutions ont été adoptées avant-hier soir par l'Assemblée générale des Nations en faveur de la cause palestinienne, en dépit de l'opposition des alliés traditionnels de l'entité sioniste. La première résolution visant à fournir une assistance aux réfugiés palestiniens a reçu le soutien de 168 pays, un pays s'y est opposé et 10 pays se sont abstenus.

La deuxième résolution concernant les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a été approuvée par une majorité de 165 pays, tandis que 4 pays s'y sont opposés et 6 pays se sont abstenus. La troisième résolution sur les propriétés des réfugiés palestiniens et les revenus qui en découlent a reçu le soutien de 163 pays, 5 pays ont voté contre et 9 abstentions.

La quatrième résolution ayant trait aux colonies sionistes dans les territoires palestiniens occupés, notamment Al Qods-Est et le Golan syrien occupé, a été approuvée par 149 pays, 6 pays s'y sont opposés et 17 pays se sont abstenus lors du vote.

Dans le même contexte, la cinquième résolution sur les travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques sionistes concernant les droits de l'Homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a reçu le soutien de 86 Etats, 12 objections et 75 abstentions. Les votes ont été écrasants, avec 10 voix en faveur de la résolution.

Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Riyad Mansour, a salué ce soutien et cette sympathie accrus de la part de la communauté internationale, en particulier la question des réfugiés palestiniens, qui survient à la lumière de l'agression barbare sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie.

De son côté, le ministère Palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés s'est félicité du rôle des pays frères et amis qui ont voté en faveur des résolutions sur la question palestinienne, appréciant leurs positions de principe et de soutien inébranlable à l'Etat de Palestine et à son peuple, qui est exposé en ces temps aux crimes de guerre les plus odieux, aux crimes contre l'humanité et au crime de génocide perpétrés par les autorités d'occupation sionistes, avec le soutien de certains pays, qui ont voté contre ces décisions.

Le ministère des AE palestinien a appelé les pays qui se sont abstenus lors du vote à corriger leurs positions et à s'engager sur la bonne voie, qui est la voie de la vérité, de la justice et de la solidarité avec le peuple palestinien dans son cheminement vers l'obtention de droits légitimes, en particulier le droit à l'auto-détermination sur sa terre palestinienne indépendante soulignant que le moment était venu de donner au peuple Palestinien tous ses droits et de le protéger de l'oppression de l'occupation coloniale sioniste et de son projet d'extermination basé sur le génocide et le nettoyage ethnique.

Mohamed Mecelti



EL DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO

L'Algérie nouvelle avance à pas sûrs

La commémoration du 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 constitue un moment glorieux duquel les Algériens puiseront la force et la détermination pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle qui, quatre années après l'élection du président de la République Abdelmadjid Tebboune, «avance à pas sûrs» et dans un climat de sécurité, de stabilité et de quiétude. C'est ce qu'a affirmé la revue* El Djeïch *dans son dernier numéro.



Poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle.

La journée du 11 décembre 1960 constitue aussi une occasion pour «renouveler à nos ancêtres le serment et suivre la voie qu'ils ont tracée et préserver le legs afin de faire en sorte que notre mémoire et celle des jeunes, en particulier, invoque à tout moment le glorieux passé de notre pays duquel nous puiserons la force et la détermination nécessaires pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle qui, quatre années après l'élection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême, avance à pas sûrs dans la bonne direction à différents niveaux et dans tous les domaines dans un climat de sécurité, de stabilité et de quiétude», a souligné El Djeïch.

Dans son éditorial intitulé «Algérie nouvelle, orientation nationale et positions honorables», la revue observe que «rien ne pourra freiner sa marche, comme l'a souligné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son allocution prononcée lors de la rencontre qu'il a présidée avec des acteurs économiques à l'issue des Journées de l'entrepreneuriat, organisées le mois dernier».

Pour la publication, «notre pays qui a toujours agi conformément aux principes de la souveraineté nationale et de l'intérêt suprême de la Nation, qui a su surmonter de nombreuses crises et des tournants décisifs dont il en est sorti encore plus fort et plus résolu, saura plus que jamais relever les différents défis, quelles qu'en soient la nature et l'origine, grâce à la force et à la foi de ses hommes, parmi lesquels les personnels de l'Armée nationale populaire». Ces derniers qui «n'ont eu de cesse de donner le plus bel exemple de résistance, de détermination et de cohésion, continuent, aujourd'hui, avec le même esprit d'engagement et de dévouement, de s'acquitter de leurs nobles missions de préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie», poursuit l'édito d'El Djeïch.

D'autre part, la publication a relevé que «dans un monde caractérisé par l'instabilité, dans un contexte international et régional empreint de craintes et de tensions que reflète une situation exceptionnelle, complexe et sensible, ce mois de décembre coïncide également avec le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme que le monde commémore cette année en assistant, dans un mutisme assourdissant, aux crimes odieux et aux massacres immondes perpétrés par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien sans défense». «En totale violation du droit international et du droit international humanitaire, elle (l'entité sioniste) cible les enfants, les femmes, les personnes âgées et les hôpitaux, dans une véritable guerre d'extermination, avec pour finalité l'exil forcé du peuple palestinien, au mépris des droits les plus élémentaires», déplore la revue.

«Il s'agit là de véritables crimes contre l'humanité et de crimes de guerre qui appellent à la traduction de leurs auteurs devant les tribunaux compétents, comme plaidé par le président de la République qui avait lancé un appel à tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les instances et organisations internationales des droits de l'Homme à intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale et les organisations internationales de défense des droits de l'Homme contre l'entité sioniste. Il s'agit du seul et unique moyen pour mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens», affirme la même source.

La publication conclut en mentionnant que «cet appel réaffirme, une fois de plus, la position immuable de notre pays vis-à-vis de cette blessure profonde dans le corps de la Nation, qui restera toujours source d'intérêt et de préoccupation pour l'Etat algérien, lequel n'a jamais renoncé et ne renoncera en aucun cas à ses principes et ses positions constantes en faveur des causes justes dans le monde, au premier rang les causes palestinienne et sahraouie».

Hachemi B.

CAUSE PALESTINIENNE

Les positions immuables de l'Algérie

L'HISTOIRE retiendra à jamais les positions constantes de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, lors d'une cérémonie organisée en coordination avec l'ambassade de Palestine à Alger, à l'occasion du 35e anniversaire de la proclamation, à Alger, de l'Etat de Palestine.

La cérémonie a eu lieu au Palais des nations (Alger), soit au même lieu où a été proclamé l'Etat de Palestine en 1988. Cette rencontre à forte symbolique s'est déroulée en présence de hauts cadres de l'Etat, des organismes nationaux et des représentants des factions palestiniennes.

Dans ce sillage, M. Rebiga a mis en avant la symbolique de la proclamation de l'Etat de Palestine depuis l'Algérie, affirmant que «notre pays considère que le sort du peuple palestinien et de sa révolution continue est étroitement liés au nôtre». Par la même occasion, il est revenu sur les positions immuables de l'Algérie affichées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans les fora internationaux et régionaux pour condamner les crimes perpétrés par l'occupation sioniste


Le ministre des Moudjahidine, Laïd Rebiga.

et appeler à l'arrêt immédiat des agressions. Il a également évoqué l'initiative du président de la République pour rassembler les différentes factions palestiniennes en vue de recouvrer les droits spoliés du peuple palestinien.

Prenant la parole à son tour, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, a condamné l'agression sioniste qui se poursuit depuis le 7 octobre dernier contre la bande de Ghaza, faisant des milliers de martyrs, des enfants et des femmes en majorité, et causant la destruction d'infrastructures, d'écoles, d'hôpitaux et de centres d'hébergement.

Abordant la proclamation de l'Etat de Palestine sous la direction de Yasser Arafat, Abu Aita a affirmé que l'Algérie était le berceau de la révolution palestinienne. «Nous vous promettons depuis l'Algérie de marcher sur les pas des martyrs et de continuer le parcours jusqu'à la libération et le retour», a-t-il dit. Il a également salué la position du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, face à la manipulation occidentale tentant de criminaliser la lutte palestinienne, lorsque il a déclaré que «le peuple palestinien n'est pas terroriste et il ne le sera jamais».

Dans le même contexte, les représentants des associations des moudjahidine, des enfants de chouhada et des enfants de moudjahidine ont dénoncé l'agression sioniste contre la Cisjordanie et la bande de Gaza depuis deux mois, ainsi que la brutalité de la machine de guerre sioniste devant le silence de la communauté internationale. Ils ont appelé la communauté internationale à intervenir en urgence pour stopper les massacres sionistes, protéger le peuple palestinien et demander des comptes à l'entité sioniste.

La Déclaration finale a réitéré la centralité de la cause palestinienne et le soutien inconditionnel aux droits inaliénables du peuple palestinien, à savoir son droit à la liberté et à l'autodétermination, et à l'établissement de l'Etat indépendant et souverain de la Palestine avec El-Qods pour capitale. La Déclaration a appelé également à appuyer l'appel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à former une commission internationale pour enquêter sur ces crimes caractérisés, et qui traduira les criminels de guerre sionistes devant la Cour pénale internationale (CPI).

Le communiqué final a insisté, en outre, sur la nécessité de poursuivre les efforts et les démarches visant à protéger la Palestine occupée et ses lieux saints, et de la défendre contre les tentatives visant à changer son identité arabo-musulmane et son statut juridique.

M. B.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Adoption de la Déclaration d'Alger

La deuxième édition de la conférence africaine des start-up (ASC) a été clôturée jeudi par l'adoption de la Déclaration d'Alger, signant ainsi un grand tournant pour le développement des start-up en Afrique, eu égard aux mesures prises.

Durant trois jours, l'événement a pu mettre l'accent sur l'importance et l'avenir prometteur de ces entreprises au niveau continental, en sus d'inciter les gouvernements à adopter des mesures encourageantes au profit des entrepreneurs africains.

Lors de la cérémonie de clôture de cette conférence, tenue sous le slogan «L'innovation pour le développement du continent africain», le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné que cette édition a permis de créer un espace d'échange d'expériences dans le domaine des start-up et de construire une vision commune sur les politiques de soutien à ce type d'entreprises innovantes et créatrices de richesses en Afrique.

Des recommandations ont été annoncées dans la Déclaration d'Alger, qui a été adoptée par le sommet des ministres africains chargés des Start-up, tenu dans le cadre de cette conférence avec la participation de 34 pays. Il s'agit notamment de la mise en œuvre d'une stratégie globale par le secrétariat permanent de la



Un tournant pour le développement des Start-up en Afrique.

Conférence africaine des start-up visant à lutter contre le phénomène de la fuite des cerveaux et son impact sur les capacités économiques des pays africains, et ce à travers la coordination des politiques gouvernementales afin de relever les défis auxquels sont confrontés les jeunes talents, causant leur fuite.

En outre, la déclaration propose «la mise en place de mécanismes juridiques pour faciliter la mobilité des start-up africaines à travers la création d'un visa spécial pour ces dernières afin de renforcer la mobilité des jeunes entrepreneurs dans le continent».

Les ministres africains ont également préconisé, à travers la Déclaration d'Alger, d'encourager les institutions financières africaines à intensifier leurs efforts pour la création d'un fonds africain des fonds dédiés aux talents du continent souhaitant investir dans les start-up et l'innovation.

En marge de la clôture de cet événement, la Fédération africaine des business angels (African Business Angels Network - ABAN) a été créée. Cette dernière «vise à fédérer tous les acteurs de l'écosystème afin de capter des fonds pour des start-up du continent», selon le directeur général de l'accélérateur public algérien de start-up «Algeria Venture», Sid-Ali Zerrouki.

Selon lui, «l'Afrique recèle beaucoup d'hommes d'affaires et beaucoup de richesses mais ces derniers ne font pas confiance à l'entrepreneuriat et à l'investissement dans le domaine des start-up».

Notant que le rôle de cette fédération consiste à «changer le mindset (manière de penser) de ces businessmen et de les inciter à devenir des business angels en investissant dans des start-up», a-t-il expliqué, ajoutant que cette fédération permettra également de «capter d'autres fonds, même internationaux, pour booster l'écosystème entrepreneurial africain».

Par ailleurs, la cérémonie de clôture a compris aussi le lancement du premier moteur de raisonnement en langue arabe utilisant l'intelligence artificielle (IA), baptisé «NAJM.AI», développé par des compétences arabes (algéro-syriennes), à savoir les docteurs algériens, Mourad Bouache et Fouad Boustouane ainsi que le docteur syrien Hassan Ghara. «NAJM est un moteur de raisonnement utilisant l'intelligence artificielle qui est en mesure d'élaborer un résumé en langue arabe, avec les références, en fonction de la question qu'on lui pose», a expliqué M. Bouache.

Cette solution, qui est «une sorte de ChatGPT en langue arabe», est en mesure d'établir les résumés sur les requêtes qu'on lui adresse «après avoir effectué des recherches sur le web mais également sur l'ensemble des plates-formes existantes, notamment les réseaux sociaux, et ce à partir de mots-clés», a-t-il précisé.

Il convient de rappeler que la conférence a réuni cette année plus de 10 000 participants entre hommes d'affaires, entrepreneurs, experts et décideurs africains dans le domaine des start-up et de l'innovation, venus s'enquérir des nouveautés enregistrées dans le secteur en Afrique et échanger leurs expériences et expertises.

Rim Boukhari

INDUSTRIE ET INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

La proposition de l'Algérie adoptée

L'ALGÉRIE, qui veut accélérer l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a réussi à faire passer sa proposition concernant la reformulation du rapport sur l'industrie et l'investissement en Afrique par le Conseil des ministres de la ZLECAf.

«Le Conseil des ministres de la ZLECAf a adopté la formule proposée par l'Algérie sur la reformulation du rapport sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique», a affirmé le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui a pris part à la 12e réunion du Conseil des ministres de la ZLECAf, ayant porté sur l'examen du rapport du secrétaire général pour l'exercice 2023.

Le ministre a souligné que «le Conseil a validé tous les rapports figurant à l'ordre du jour, à l'exception de celui sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique», au sujet duquel l'Algérie a exprimé «des réserves sur la formulation de certains de ses articles».

«Il a été, ensuite, décidé de soumettre ce rapport à la prochaine réunion du Conseil des ministres du Commerce, prévue en Afrique du Sud, pour le valider et adopter définitivement la formule proposée par l'Algérie», a-t-il expliqué, annonçant une réunion bilatérale à la demande du ministre sud-africain du Commerce afin de «lever tous les obstacles et parvenir à un accord sur ce rapport».

Lors de cette réunion, les ministres du Commerce présents ont débattu aussi du taux d'avancement du protocole du commerce électronique, de la promotion de la participation de la femme et des jeunes au commerce africain ainsi que du protocole d'investissement qui sera soumis aux Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine pour adoption, a-t-on indiqué. Intervenant à cette occasion, M. Zitouni a affirmé «la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des dossiers en suspens et de pallier tous les obstacles empêchant d'asseoir les fondements effectifs de cet espace participatif commercial, et ce à travers l'adoption des dossiers en cours de débat, tel le dossier des règles d'origine relatif au secteur des textiles et de l'automobile ainsi que le taux d'intégration».

M. Zitouni a plaidé, en outre, pour le renforcement de la coopération continentale dans le cadre de la ZLECAf, affirmant la nécessité de poursuivre les négociations au sujet des dossiers en suspens.

Il convient de signaler que l'approche algérienne pour la ZLECAF repose sur la mise en place d'une véritable stratégie continentale. La nécessité d'accélérer l'activation de la ZLECAf figure surtout parmi les priorités de l'Algérie. L'appel a été réitéré par le ministre du Commerce à l'occasion de la réunion des ministres du Commerce de la ZLECAF, tenue à Nairobi au mois de mai dernier. Le ministre avait alors mis l'accent sur l'impératif d'accélérer l'activation de la ZLECAF et d'entamer, dans une première étape, les échanges commerciaux intra-africains, en plus de penser à développer les différentes industries suivant une stratégie continentale, et ce en vue d'accroître le taux d'intégration et de réaliser l'insertion économique continentale entre les Etats africains. Cette stratégie est à même de créer de nouveaux emplois et des chaînes de valeur. Elle permettra aux Etats africains de créer la richesse via la transformation de leurs ressources brutes et leur industrialisation au plan continental.

Lilia Aït Akli

PÉTROLE

L'Algérie n'écarte pas de prolonger la réduction

L'ALGÉRIE qui a décidé de procéder à une réduction volontaire et additionnelle de sa production de pétrole brut de 51 000 b/j, entre le 1er janvier et la fin mars 2024, n'écarte pas la possibilité de prolonger cette réduction au-delà de ce délai, l'objectif étant la stabilité du marché pétrolier. L'affirmation vient du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lequel a évoqué la prudence des pays producteurs du pétrole. «L'Opep et ses partenaires de la Déclaration de Coopération demeurent extrêmement vigilants et attentifs à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier à court terme. En cas de nécessité, la possibilité d'une prolongation des réductions volontaires au-delà du premier trimestre 2024 n'est pas exclue», a souligné M. Arkab.

«De même, des mesures additionnelles pourraient être envisagées si elles s'avèrent nécessaires afin d'assurer une stabilisation durable du marché pétrolier», a-t-il précisé. L'Algérie avait décidé jeudi dernier de procéder à une réduction volontaire et supplémentaire de sa production de pétrole brut, soit une diminution de 51 000 barils par jour, pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2024. «Cette mesure, adoptée de manière préventive et en concertation avec plusieurs membres de l'Opep+, vise à réaligner le marché pétrolier international sur ses fondamentaux intrinsèques plutôt que de le soumettre aux fluctuations irrationnelles des spéculateurs, responsables de la volatilité accrue et de l'instabilité observées», a expliqué le ministre.

M. Arkab a fait savoir, à ce propos, que toutes les mesures nécessaires ont été prises avec l'Agence de valorisation des hydrocarbures (Alnaft), la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et ses partenaires.

L'objectif de ces actions est de garantir que l'Algérie respecte intégralement son engagement à réduire volontairement sa production tout au long du premier trimestre prochain.

Notons que les pays de l'OPEP+ ont approuvé des réductions de 2,2 millions de barils/jour lors de la 36e réunion ministérielle, tenue au début du mois en cours dans l'objectif de soutenir la stabilité et l'équilibre des marchés pétroliers.

S. N.

PRISE EN CHARGE DES MALADES ATTEINTS DE CANCER

Vers des services de soins dans tous les hôpitaux

Dans le cadre de la prise en charge des malades atteints de cancer, tous les hôpitaux bénéficieront, d'ici à la fin 2026, de la création de deux services de chimiothérapie et de radiothérapie grâce au Fonds national de lutte contre le cancer. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Santé.



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

Abdelhak Saihi a expliqué que cette mesure entre dans le cadre de la stratégie adoptée par le secteur de la santé pour l'amélioration de la prise en charge des cancéreux, précisant que «la création de services de chimiothérapie et de radiothérapie dans les hôpitaux, les communes et les zones éloignées permettra d'éviter la réalisation d'un centre de cancérologie qui coûte à l'Etat 12 milliards de dinars, alors que la création d'un service dans un hôpital coûte 1 milliard de dinars». Cette annonce a été faite par le ministre aux membres du Conseil de la nation, jeudi dernier, lors d'une session plénière consacrée aux questions orales. Il convient de noter, à ce titre, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, au début du mois de novembre, une initiative nationale de lutte contre le cancer, et ce dans le cadre de son engagement à protéger et à promouvoir la santé des citoyens, assurant que «l'Algérie a consacré le suivi et la lutte contre le cancer comme une priorité. Cette initiative a bénéficié d'un montant de 70 milliards de dinars provenant du Fonds national de lutte contre le cancer. Le président Tebboune a aussi affirmé que le Fonds national de lutte contre le cancer bénéficiera également de 30 milliards de dinars à partir de 2024. Il avait insisté, à cet effet, sur la nécessité d'assurer une «meilleure répartition des centres de lutte contre le cancer au niveau national». Par ailleurs, s'agissant de l'amélioration des services de santé en application des instructions du président de la République, notamment dans les nouvelles wilayas du Sud, le ministre de la Santé a affirmé que son secteur «œuvre à renforcer les ressources humaines de la wilaya de Djanet, qui compte actuellement 52 médecins spécialistes». Il a précisé à ce sujet que 200 nouveaux postes ont été ouverts, comptant plusieurs spécialités dont 20 postes de médecin, 130 postes pour l'encadrement pédagogique et 50 postes pour les spécialités paramédicales. Il a ajouté, dans le même ordre d'idées, que la wilaya de Djanet sera dotée de 4 médecins de nouvelles spécialités demandées, et ce vers la fin du mois de janvier 2024. M. Saihi a expliqué que pour atteindre ces objectifs, il sera procédé au «jumelage entre des hôpitaux universitaires et des services spécialisés à Djanet, en plus du renforcement de la wilaya par deux services de chimiothérapie et de radiothérapie». Concernant la prise en charge des habitants des régions frontalières, notamment des nomades, le ministre de la Santé a souligné la découverte de maladies non transmissibles qui n'existaient pas auparavant chez eux, à l'instar du diabète, et ce grâce à la mobilisation de plusieurs équipes médicales qui assurent la couverture sanitaire au niveau des postes frontaliers.

Sihem Bounabi

AIEA

Le CPMC et le CHU de Bab El Oued désignés Centre d'excellence

L'AGENCE internationale de l'énergie atomique (AIEA) a remis au Centre de médecine nucléaire relevant du CHU de Bab El Oued et centre de lutte contre le cancer Pierre et Marie-Curie (CPMC) des certificats les désignant en tant que «Centre d'excellence» (Anchor) et Centre pivot collaborateur de l'Agence. Ces certificat classant les deux centres algériens parmi les cinq premiers centres au monde ayant obtenu cette prestigieuse reconnaissance, ont été remis officiellement, jeudi, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège du Commissariat à l'énergie atomique atomique (Comena) à Alger, en présence du secrétaire général du ministère de la Santé et du commissaire à l'énergie atomique.

Le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, présidant cette cérémonie, a indiqué que cette reconnaissance « est la meilleure preuve du niveau remarquable atteint par ces deux centres en matière de prise en charge du cancer».

Il a ajouté que cette distinction est l'expression de « la confiance totale placée par l'AIEA dans ces deux centres après de longues années de coopération fructueuse, au niveau national, à travers l'amélioration et la qualification des ressources humaines dans ce domaine».

Il souligne qu'au niveau africain, cette attestation témoigne du « soutien multiforme de l'Algérie présenté dans le cadre du programme régional de coopération technique pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA), relevant de l'AIEA».

Le même responsable a indiqué, à cette occasion, que le gouvernement accordait une grande importance à la lutte contre le cancer en en faisant une priorité nationale, rappelant les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à orienter, prioritairement, l'investissement dans le domaine de l'énergie nucléaire « vers un usage médical, notamment la radiothérapie pour les patients atteints de cancer ou d'autres maladies nécessitant cette technologie».

S. B.

JOURNÉE CULTURELLE DE L'ASSOCIATION EL-ISTIKAMA DE GHARDAÏA

55 récitants du Coran honorés

UNE JOURNÉE culturelle au profit des récitants du Saint Coran a été organisée à l'amphithéâtre d'El-Alia (Alger) par l'association El-Istikama des mozabites ibadites, venus spécialement pour cet événement. Cette rencontre a vu la participation de tout un aréopage de professeurs et de penseurs ainsi que de très nombreux invités et étudiants. Au cours de cette journée, organisée en collaboration avec des étudiants en sciences islamiques de l'Université d'Alger, pas moins de 55 récitants du Coran, dont 32 filles, ont été honorés. «Outre l'apprentissage du Saint Coran, le but principal de cette journée est d'encourager nos jeunes à connaître la pensée ibadite et de prendre connaissance des autres courants de la pensée islamique dans notre pays», a expliqué, dans son allocution d'ouverture, le président de cette association, le Dr Said Bouhounali. «Nous encourageons nos jeunes à l'apprentissage du Saint Coran et nous leur enseignons la tolérance entre tous les courants de notre religion, car tous ont pour fondement le Coran et la sounna», a-t-il ajouté. De son côté, Slimane Kheiranas, l'animateur de cette journée, a expliqué que «nul ne doit imposer ses idées aux autres. On doit pouvoir nous compléter les uns les autres en conservant nos différences». Selon lui, l'Islam, « tout en gardant la dimension politique qui est la sienne, doit se tenir à l'écart de mouvements partisans. Nous continuons à défendre l'idéal qui fait le fondement même de l'ibadisme, à savoir que toute personne compétente peut accéder à tous les postes religieux, politiques ou autres, sans distinction de naissance ou de rang social». Forte de 450 000 âmes, la communauté ibadite, outre sa présence dans sa ville d'origine, Ghardaïa, est présente sur tout le territoire, voire dans quelques autres pays du Maghreb. Les Mozabites contrôlent spécialement toutes sortes de commerces, de gros et de détail, notamment l'épicerie, la quincaillerie et le textile. Outre le domaine agricole, nombre d'entre eux sont de gros industriels dans toutes sortes de fabrication : textile, confection pour enfants, tapis industriels et autres. Ces brasseurs de fonds, d'une frugalité et d'une discrétion proverbiale, comptent dans les rangs des Mozabites un grand nombre de médecins, d'ingénieurs, de professeurs et de cadres de haut rang. Pour l'histoire, depuis le début du Xe siècle (1048), les ibadites Mozabites d'Algérie habitent essentiellement le M'zab, dans les villes d'El-Atteuf (la millénaire), Mélika (la Royale), Ghardaïa (la capitale du M'Zab), Bounoura (la Lumineuse), Beni-Izguen, (la ville Sainte) Berriane (l'Accueillante) et Guerrara (la Souveraine). De là, la confusion souvent faite entre ibadites et Mozabites. Les Algériens utilisent le mot Mozabite pour désigner tous les habitants du M'zab sans distinction. Ceux-ci parlent un idiome berbère proche du kabyle, du chaoui en usage dans les montagnes des Aurès ou du targui dans le Hoggar. Ils se sont toutefois toujours tenus à l'écart des mouvements propagandistes, cela est, sans doute, dû au fait que le M'zab a toujours joui d'une autonomie culturelle, même du temps de la colonisation. Le nom ibadite viendrait, selon les historiens, du fondateur de la tribu Abdallah Ibn Ibad Al-Mourri Al-Tamimi. D'autres remontent plus loin au VIIe siècle à Basra où vivait un homme vénéré, Abou Bila Ibn Odayya Al-Tamimi. Basra était alors le centre de rayonnement des ibadites, sous le royaume de l'imam Abdallah Ibn Ibad. Fuyant devant l'avancée de l'armée abbassid, les ibadites fondèrent le royaume Rostomide de Tahert (Tiaret). Au VIIIe siècle, toutes les tribus ibadites se sont réunies sous la bannière d'Ibn Rostom. Mais sous les coups de boutoir des Fatimides, ils se retranchèrent, vers le XIIe siècle, dans le désert à Sadrata (Ouargla), puis au Xe siècle dans les régions peu accessibles du M'zab, préservant jalousement leurs rites et coutumes. Cependant, tout le M'zab ibadite est organisé autour de la Grande Mosquée pittoresque de la ville de Ghardaïa, centre de rayonnement politique, culturel et social. Dans chaque ville, la «Halqat El Azzaba» composée de 12 à 20 membres, agit sous la coupe du Haut Conseil, Ammi Saïd, qui s'occupe de toutes les affaires de la communauté. Elle est secondée par un Haut Conseil des 25 fractions qui regroupe, à son tour, l'ensemble des familles mozabites. Ce Conseil des familles prend en charge les veuves, les orphelins et les nécessiteux. Il organise surtout les mariages collectifs, fixe les dots et se charge des dépenses. La «Halqat El Azzaba» quant à elle, gère les souks (la vente à la criée), la milice «Lamkarisses» chargée du maintien de l'ordre, de l'entretien des mosquées et des cimetières, ''Laoumnas'' (les experts en eaux ruissellement) qui ont la tâche de veiller à la juste répartition des eaux de ruissellement (les crues) et au respect des normes d'urbanisme en vigueur dans le M'zab.

Aïssa Hadj Daoud

CLAP DE FIN POUR LE TRIBUNAL SPÉCIAL SUR LE LIBAN OU TRIBUNAL HARIRI

Requiem pour une escroquerie politique, une imposture judiciaire, une forfaiture morale

Par René Naba



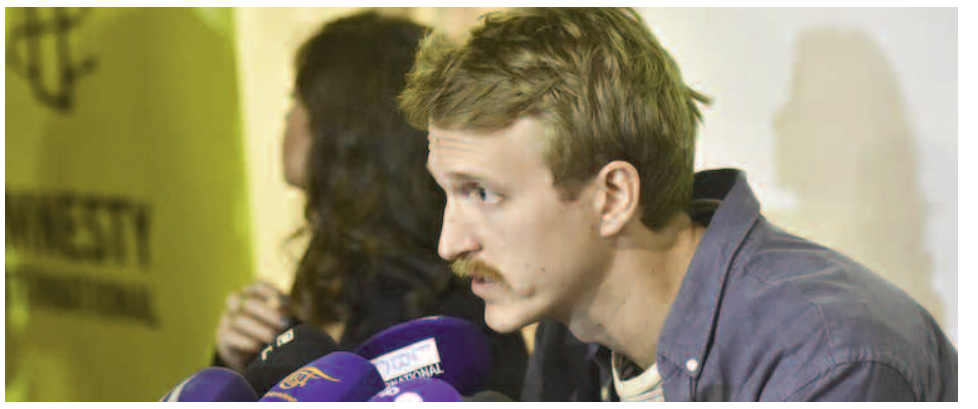
5 –Une cascade de démissions
Point d'orgue de cette mascarade a été la démission, le 10 octobre 2011, de M. Antonio Cassese de ses fonctions de président du Tribunal, décédé peu après des suites d'une longue maladie. Grand ami d'Israël, détenteur du prix Elie Wiesel, Antonio Cassese avait, auparavant, participé au comité de soutien du mouvement des Moujahidine Khalq, le mouvement d'opposition armé iranien, inscrit sur la liste des «organisations terroristes» de l'administration américaine. Atteint de cancer, M. Cassese aura siège jusqu'au bout à la tête de la juridiction ad hoc. Il a été remplacé par Sir David Baragwanath, ancien président de la New Zealand Law Commission et ancien magistrat de la High Court et de la Court of Appeal.
Sa démission a porté à onze le nombre des démissionnaires du Tribunal Spécial sur le Liban, inaugurée par celle du greffier Robin Vincent (juin 2009), suivie de sept autres Suzan Khan (août 2009), Howard Morrison (août 2009), David Tolbert, porte-parole, (septembre 2009), Nick Kaldas, enquêteur affilié à la CIA, (janvier 2010), Radhia Achour (mai 2010), et François Côté (juin 2010), Henriette Aswad, (septembre 2010), sans oublier celle des deux enquêteurs Detlev Mehlis et Serge Brammertz.
6- Assef Chawkat, Michel Samaha et Wissam Al Hassan….les surprises d'un jeu de billard à trois bandes
Le procès se tient en l'absence de deux des principaux protagonistes de l'affaire, Assef Chawat, beau-frère du président syrien Bachar al Assad et un des responsables des services de sécurité syriens et Wissam Al-Hassan, le principal maître d'œuvre du dossier d'accusation.
Deux personnages engagés dans une lutte à mort: le libanais, controversé responsable de la protection rapprochée de son employeur Rafic Hariri, pesait sur lui la suspicion d'un manquement professionnel qu'il lui importait de lever, le syrien, à ce titre dans le viseur de son rival libanais en tant potentiel bouc émissaire syrien, veillait à lui damer le pion, en cherchant à se dégager du nœud coulant placé autour de lui par les Occidentaux dont ils réclamaient la tête pour solde de tout compte de l'implication présumée de la Syrie dans l'affaire Hariri.
Interface entre la Syrie et la France sous la présidence de Nicolas Sarkozy, Michel Samaha, devenu personnage encombrant du fait de sa parfaite connaissance des divers aspects des rapports triangulaires franco libano syriens, se devait d'être réduit au silence en ce qu'il parasitait la scène par ses révélations intempestives.
Ancien ministre libanais de l'information, ancien membre du parti phalangiste (milices chrétiennes libanaises), Michel Samaha a ainsi affirmé le 4 juillet 2011 sur la télévision «Al Manar» que Saad Hariri, le fils de la victime, avait souscrit en sa qualité de premier ministre du Liban un engagement renonçant au tribunal Spécial sur le Liban, de même qu'a son financement à la condition expresse qu'aucune censure parlementaire ne sanctionne sa gestion gouvernementale.
Hariri jr avait posé en outre comme condition qu'aucune poursuite ne soit engagée contre les faux témoins qui ont vicié le déroulement de l'enquête, ni contre les officiers qui lui sont proches, le général Achraf Rifi, directeur des forces de sécurité intérieure, Wissam Hassan, chef du bureau du renseignement, ni que l'évaporation de douze milliards de dollars du ministère des finances sous la gestion Hariri.
Michel Samaha paiera le prix fort pour ses révélations. Au terme de la mandature Sarkozy, il sera neutralisé, l'été 2012, sur ordre de Wissam al Hassan, sous l'accusation de menées pro syriennes et anti libanaises, sur la base d'un témoignage d'un agent triple, Milad Kfouri. Kfouri, ancien membre des milices chrétiennes libanaises, reconverti dans la prestation de services auprès des Syriens et du Clan Hariri, a disparu depuis de la circulation, exfiltré et son silence, semble-t-il, monnayé à son pesant d'or.
Assef Chawkat a été pulvérisé dans un attentat contre le quartier général syrien, le 18 juillet 2012, à Damas, et son accusateur Wissam Al Hassan, carbonisé à son tour trois mois plus tard, emportant, tous les deux, leurs secrets dans la tombe.
Le procès Hariri devait constituer le sacre de Wissam Al Hassan et le blanchir rétrospectivement de ses bavures successives. Il sera le procès en creux de ce maître d'œuvre des opérations de déstabilisation de la Syrie et de ces manigances visant à maintenir l'enquête du procès Hariri sur le rail anti syrien… des faux témoins, à l'incarcération abusive des quatre officiers supérieurs, à l'inculpation de Michel Samaha.
Certes, la peine capitale a été requise par le parquet libanais à l'encontre de Michel Samaha et le Hezbollah -question de maintenir la pression- de nouveau suspecté d'un mystérieux attentat en Bulgarie. Mais le prédateur a trépassé bien avant qu'il ne terrasse sa dernière proie, qu'il comptait caraméliser sous l'accusation de sabotage.
Le pire scénario imaginable pour le camp occidental, sauf à leur servir de bouc émissaire posthume idéal dans l'hypothèse d'un arrangement entre les États-Unis et ses contestataires régionaux.
Michel Samaha a constitué incontestablement une belle prise pour la justice libanaise, discréditée par une cascade de jugements invraisemblables contre des officiers supérieurs libanais impliqués dans un réseau pro israélien. Mais sa crédibilité ne sera durablement restaurée que lorsqu'elle aura fait la démonstration de son impartialité, en mettant en jugement un autre fauteur de troubles redoutable, le député chiite pro haririen Okab Sakr.
Principal pourvoyeur d'armes à l'opposition islamiste syrienne, le député chiite pro-Hariri a déserté ses responsabilités au sein de la représentation nationale libanaise, pour aménager ses quartiers en Turquie en vue de mener sa guerre pour le compte de ses parrains saoudiens, dans une opération qui s'apparente à la forfaiture. Ah les surprises du jeu de billards à trois bandes.

6- La mystérieuse interview du Times: une ténébreuse affaire
Summum de la sophistication dans la guerre psychologique menée par les pays occidentaux pour déstabiliser le successeur de Saad Hariri, le premier ministre Najib Mikati, est la mystérieuse interview publiée par la revue américaine «Time» d'un des quatre inculpés, proclamant son innocence, assurant qu'il se trouvait au Liban et que s'il avait été reconnu coupable, le Hezbollah l'aurait déjà remis à la Justice internationale.
Le journal An Nahar, emboitant le pas, a indiqué que la personne qui avait été interviewée n'est autre Hussein Oneissi, alors que Nicholas Blanford, le correspondant du Time à Beyrouth, démentait avoir effectué l'interview.
Le journaliste américain, grand spécialiste du Hezbollah, a assuré qu'il s'est borné à commenter les propos du soi-disant inculpé sur la base d'un texte fourni par la direction du Times sans en connaitre sa provenance.
7- Imad Moughnieh et la responsabilité des attentats du 11 septembre 2001
Une mise en scène pour camoufler les informations procurées de sources israéliennes?
Imad Moughnieh, chef de la branche militaire du Hezbollah, tué par une explosion à la voiture piégée à Damas, en 2008, ainsi que l'Iran, ont été mis en cause dans les attentats du 11 septembre dans une déposition faite devant un tribunal du district de Manhattan, rapporte samedi 26 aout 2011
Le spécialiste des affaires du renseignements au journal israélien Yedioth Aharonoth, Ronen Bergman, a rapporté cette information surréaliste se référant à des responsables du renseignement américain. Selon le journal, Imad Moughnieh aurait personnellement assuré la livraison des explosifs.
Curieux cheminement que cette information qui reviendrait à imputer la responsabilité des attaques du 11 septembre aux Chiites et à blanchir rétrospectivement les Sunnites, particulièrement les sunnites alliés de l'Amérique, les adversaires implacables tant de l'Iran que des chiites, qu'ils considèrent comme des parias de l'Islam.
Doublement curieux le cheminement que cette information qui consiste à confier à un ancien responsable des services de renseignements israéliens de charger l'Iran et le Hezbollah en se référant à des anciens responsables de la CIA. Que n'a-t-on cité directement les responsables américains, sans s'abriter derrière les Israéliens?
Pourquoi une telle révélation si tardive? Pourquoi avoir attendu dix ans pour révéler une information explosive détenue par les Américains eux-mêmes? S'agit-il de préparer une nouvelle campagne de diabolisation de «l'axe du mal» en de détourner l'attention sur la question palestinienne, en pleine offensive diplomatique pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'ONU.
Le lendemain, le Yedioth Aharonoth, en phase d'inspiration aigue, faisait état de l'installation d'une base de Hezbollah à Cuba, pour servir de tête de pont au déploiement du mouvement chiite pour l'observation et le repérage des activités américaines et israéliennes dans la zone des Caraïbes.
Intervenant après la chute de Tripoli aux mains de l'Otan, dans la foulée de la déstabilisation de la Syrie, la mise en cause du Hezbollah, visait à stranguler le noyau dur de la résistance à l'hégémonie israélo-américaine dans la zone en cherchant à faire rétrospectivement payer, par le biais judiciaire, au trio Hezbollah-Syrie-Iran, la responsabilité des attentats anti occidentaux de Beyrouth, contre le QG des marines à Beyrouth, en 1983, et les deux attentats contre l'ambassade américaine, en 1983 et 984.
Le mandat triennal du tribunal a expiré fin février 2012. Il sera prorogé par tacite reconduction aux mépris des dispositions constitutionnelles.

JOURNALISTE TUÉ AU LIBAN

Deux ONG appellent à une enquête pour crime de guerre contre Israël

Amnesty International et Human Rights Watch estiment que le bombardement israélien qui a tué un journaliste et en a blessé six autres le 13 octobre dans le sud du Liban mérite une enquête pour «crime de guerre». Depuis le début du conflit entre Israël et le Hamas, plusieurs dizaines de journalistes ont été tués.



Deux rapports publiés ce 7 décembre par Amnesty International et Human Rights Watch appellent à une enquête pour crime de guerre à l'encontre de l'État hébreu suite à deux frappes menées contre un groupe de journalistes au Liban le 13 octobre dernier. Frappes qui «constituent probablement une attaque directe contre des civils qui doit faire l'objet d'une enquête en tant que crime de guerre», note dans son enquête Amnesty International, estimant qu'il n'y avait aucune preuve «indiquant la présence de combattants ou d'objectifs militaires sur le site des frappes». «Un hélicoptère Apache israélien, et probablement un drone israélien, ont plané au-dessus d'eux pendant plus de 40 minutes avant la première frappe», souligne le rapport. «Les forces israéliennes disposaient de tours d'observation, d'éléments terrestres et de moyens aériens déployés pour surveiller de près la frontière», poursuit l'ONG. «Tout cela aurait dû fournir suffisamment d'informations aux forces israéliennes sur le fait qu'il s'agissait de journalistes et de civils et non d'une cible militaire.» Même son de cloche du côté de l'ONG Human Rights Watch, qui précise que «les deux frappes israéliennes au Liban le 13 octobre 2023, qui ont tué le journaliste de Reuters Issam Abdallah et blessé six autres journalistes, constituaient une attaque apparemment délibérée contre des civils». L'organisation non gouvernementale indique que les journalistes étaient «clairement identifiables en tant que membres des médias». Des dizaines de journalistes tués au Proche-Orient depuis le 7 octobre «Les responsables présumés doivent rendre des comptes, et il doit être clair que les journalistes et les autres civils ne sont pas des cibles légitimes», a déclaré Ramzi Kaiss, chercheur sur le Liban à Human Rights Watch. «Ce n'est pas la première fois que les forces israéliennes attaquent délibérément des journalistes», a assuré ce dernier. L'AFP, dont deux journalistes ont été blessés, notamment la photographe Christina Assi, 28 ans, grièvement atteinte, qui a subi une amputation de la jambe droite, a également enquêté. «Ces sept semaines d'investigations, menées conjointement avec le collectif britannique d'experts et d'enquêteurs indépendants Airwars, montrent qu'un obus de char de 120 mm stabilisé par des ailettes, exclusivement utilisé par l'armée israélienne dans la région, est à l'origine de la frappe» ayant tué Issam Abdallah, précise l'agence de presse française. «Je sais que ces enquêtes ne ramèneront pas Issam, je sais qu'elles n'aideront pas Christina à marcher à nouveau», a déclaré ce 7 décembre le vidéojournaliste de l'AFP Dylan Collins, lors d'une conférence de presse organisée à Beyrouth par HRW et Amnesty. «Mais j'espère qu'au moins, elles marqueront le début d'un cheminement vers la justice et la reddition des comptes», a ajouté le vidéojournaliste, lui aussi blessé dans le même bombardement. Depuis le début du conflit entre le Hamas et l'armée israélienne, 63 journalistes et professionnels des médias ont été tués en Palestine, au Liban ainsi qu'en Israël, selon le dernier décompte du Comité pour la protection des journalistes (CPJ). Le 21 novembre dernier, alors qu'ils couvraient les tensions au Sud-Liban, deux journalistes de la chaîne libanaise Al-Mayadeen, Farah Omar, 25 ans et Rabih Maamari, 39 ans, ont été tués avec un contributeur du média dans une frappe israélienne. De surcroît, Human Rights Watch avait appelé les soutiens d'Israël et des groupes armés palestiniens à suspendre leur assistance militaire. Amnesty International appelle régulièrement à la mise en place d'un cessez-le-feu ainsi qu'à la fin des fournitures d'armes américaines à l'État hébreu. D'après une enquête publiée le 5 décembre par Amnesty International, des armes américaines ont été utilisées par l'armée israélienne pour frapper des civils. **R. I.**

ÉTATS-UNIS

Le fils de Joe Biden inculpé pour fraude fiscale

LE FILS du président américain Joe Biden a été visé le 7 décembre par une deuxième inculpation de la justice fédérale américaine, cette fois pour fraude fiscale. Une accusation qui va alimenter les critiques de l'opposition républicaine à un an de la présidentielle américaine. Hunter Biden, 53 ans, «a été impliqué dans un stratagème» qui lui a permis de ne pas payer 1,4 million de dollars en impôts dus pour la période fiscale allant de 2016 à 2019, rapporte l'acte d'accusation de la justice américaine, le 7 décembre. Il «a dépensé des millions de dollars dans un style de vie extravagant au lieu de payer ses impôts», poursuit le document, qui détaille neuf chefs d'accusation, allant de la fraude fiscale aux fausses déclarations. L'ancien avocat et hommes d'affaires a dépensé son argent pour financer sa consommation de drogues, s'offrir la compagnie «d'escorts», des voitures et des vêtements de luxe, selon l'acte d'accusation. Cette nouvelle inculpation signifie que le fils du président, déjà poursuivi pour détention illégale d'arme, pourrait être jugé deux fois l'an prochain, alors que son père tente de se faire réélire à la Maison Blanche. Ces nouvelles poursuites étaient attendues depuis que l'accord de plaider coupable passé par Hunter Biden avec le procureur David Weiss, qui devait lui éviter la prison et un procès gênant, a été annulé cet été. L'accord couvrait à la fois les accusations de fraude fiscale et celles d'acquisition illégale d'arme à feu. Mais il a été retiré à la suite de doutes émis en juillet par une juge sur sa validité. À la suite de ce rebondissement, Hunter Biden a formellement été inculpé en septembre, pour avoir menti en remplissant des formulaires pour l'acquisition d'une arme à feu en 2018 dans lesquels il niait son addiction à la drogue. Enquête en destitution Selon la presse américaine, Hunter Biden encourt 17 ans de prison dans ce volet de fraude fiscale. Il risque déjà 25 ans d'emprisonnement à cause de sa détention illégale d'arme. Aux États-Unis, les déboires judiciaires du fils Biden sont suivis de très près par le Parti républicain, qui fustige son père et accuse l'ensemble de la famille de corruption. Les républicains reprochent notamment à la justice d'enterrer les procédures visant Hunter Biden. Les conservateurs, qui contrôlent la Chambre des représentants, ont aussi entamé en septembre une procédure d'enquête en destitution contre le président démocrate, motivée par les affaires controversées de son fils à l'étranger. Ils reprochent à Hunter Biden d'avoir fait des affaires douteuses en Ukraine et en Chine en capitalisant sur les réseaux et le nom de son père. Mais ils vont encore plus loin en attribuant à une volonté de protéger le groupe gazier ukrainien où siégeait Hunter Biden les pressions exercées sur Kiev par son père, en tant que vice-président de Barack Obama, pour obtenir en 2016 le limogeage du procureur général ukrainien Viktor Chokine. Malgré ces accusations des républicains, Hunter Biden n'a jusqu'ici été inculpé d'aucun délit lié à ses affaires à l'étranger. Le ministère de la Justice insiste sur l'indépendance du procureur David Weiss, chargé d'enquêter sur lui. Nommé sous Donald Trump, ce magistrat a été maintenu sous l'administration Biden. Après s'être sorti d'addictions à la drogue et à l'alcool, Hunter Biden est aujourd'hui reconverti dans la peinture. Son père a toujours nié être impliqué dans les affaires de son fils, tout en le soutenant publiquement. En mai, Joe Biden avait ainsi déclaré à la chaîne MSNBC avoir «foi en lui» et être «fier» de Hunter.

R. I.

LE SÉNAT AMÉRICAIN BLOQUE 61 MILLIARDS D'AIDE À L'UKRAINE

Le Kremlin y voit des «contradictions internes»

MALGRÉ les exhortations du président Biden pour l'adoption d'une nouvelle enveloppe de 61 milliards de dollars d'aide à l'Ukraine, celui-ci n'a pas été suivi par le Sénat américain. Un désaveu peu rassurant pour Kiev, à un moment où les Européens eux aussi se montrent très divisés sur la poursuite du financement de la guerre en Ukraine. «Il est évident qu'en ce moment les Etats-Unis traversent des contradictions internes liées sans doute aux discussions sur la pertinence de gaspiller de manière irréfléchie des dizaines de milliards de dollars», a déclaré le 7 décembre le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov. Il a ajouté que «les contradictions internes américaines ne pouvaient pas ne pas se refléter sur l'ambiance générale, notamment chez les Européens». Il réagissait suite à l'échec du Congrès américain le 6 décembre à accorder une grande enveloppe de plus de 106 milliards de dollars réclamée avec insistance par le président Biden, comprenant 61 milliards pour l'Ukraine. L'opposition républicaine a refusé de soutenir ce texte au cœur de tractations très acrimonieuses, réclamant des concessions significatives sur la politique migratoire des Etats-Unis en échange de leurs voix. «Je n'ai en aucun cas la prétention d'aider le régime de Joe Biden à trouver des moyens de soutenir le régime nazi de Kiev», a quant à elle affirmé le 6 décembre Maria Zakharova lors de son briefing hebdomadaire, suggérant toutefois de «vendre l'ordinateur et le téléphone» du président américain si vraiment ils ne trouvaient pas de solution. «Je pense qu'ils en tireraient des sommes fantastiques», a-t-elle ironisé. Le soutien à l'Ukraine menacé sur les deux rives de l'Atlantique Joe Biden avait exhorté quelques heures plus tôt à l'approbation de ces fonds lors d'un discours très solennel. Leur blocage serait «le plus beau cadeau» offert au président russe Vladimir Poutine, avait-il prévenu, en affirmant que le maître du Kremlin, s'il parvenait à s'emparer de l'Ukraine, «ne s'arrêtera(it) pas là». Les Etats-Unis sont actuellement le pays fournissant le plus important soutien militaire à Kiev. Le Congrès a engagé plus de 110 milliards de dollars depuis février 2022. Pendant ce temps en Europe, le Financial Times a révélé des inquiétudes en amont du futur Conseil européen des 14 et 15 décembre consacré essentiellement aux conflits en Israël et en Ukraine. Plusieurs dissensions se font jour entre partisans et opposants du maintien de l'aide militaire à l'Ukraine. Parmi les récalcitrants, on trouve la Hongrie de Viktor Orban et la Slovaquie de Robert Fico. Plus déterminante encore : les craintes que la règle allemande de frein à l'endettement n'empêche Olaf Scholz de contribuer à la rallonge budgétaire demandée par Bruxelles. Interrogé, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg s'est dit «confiant dans la poursuite par les membres de l'alliance d'un soutien conséquent et significatif à l'Ukraine».

R. I.

SÉLECTION NATIONALE DE HANDBALL:

L'entraîneur Salah Bouchekriou démis de ses fonctions pour des raisons « disciplinaires »

L'ENTRAINEUR de la sélection algérienne masculine de handball (séniors), Salah Bouchekriou, a été démis de ses fonctions pour des raisons « disciplinaires », a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). L'instance fédérale a également annoncé dans son communiqué la fin de fonctions du Directeur technique national (DTN), Filali Kord El-Oued, pour « fautes administratives », tout en soulignant que « l'identité du futur sélectionneur national sera connue la semaine prochaine ». La sélection algérienne masculine s'apprête à disputer la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 17 au 27 janvier en Egypte où les « Verts » évolueront dans le groupe C en compagnie du Maroc, du Gabon et de la Libye. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3e et 4e disputeront la coupe du Président. L'équipe sacrée lors de cette 26e édition de la CAN se qualifiera directement aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris, alors que le finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège. Salah Bouchekriou (61 ans) avait été nommé à la tête du Sept national le 1 juin dernier, en remplacement de Rabah Gherbi. Il s'agit de son sixième passage à la tête des « Verts » après le Mondial 1995, la CAN 2000, le Mondial 2001, la période 2009-2013 et la CAN 2016.

KARATÉ/YOUTH LEAGUE DE VENICE 2023 (U-21) : L'ALGÉRIENNE SYLIA OUIKÈNE EN OR

LA KARATÉKA algérienne Sylia Ouikène (-50 kg) a remporté la médaille d'or au Youth League de Venice, un tournoi international réservé aux athlètes des moins de 21 ans (garçons et filles), qui se déroule du 7 au 10 décembre au «Palazzo Del Turismo à Ludo De Jesolo» dans la ville italienne de Venice, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de karaté (FAK). L'Algérienne s'est imposée en finale face à l'Espagnole Vizuette Olivenza Mireia (5-0), médaillée d'argent, alors que la médaille de bronze de la catégorie est revenue à l'Allemande Ott Sidney Michelle. La «karaté Youth League de Venice 2023» est le cinquième et dernier évènement de la saison de la série des tournois internationaux de karaté pour jeunes, après ceux organisés à Fujaïrah (Emirats arabes), la Corogne (Espagne), Porec (Croatie) et Mérida (Mexique). Cette compétition est conçue pour mettre en valeur l'impact du karaté chez les jeunes. Plus de 4000 athlètes de 81 pays, dont l'Algérie, participent à cet évènement international, un record absolu de toutes les épreuves de karaté destinées aux jeunes, car jamais auparavant un tournoi de ce genre n'avait attiré un tel nombre de concurrents.

CS CONSTANTINE : SÉPARATION À L'AMIABLE AVEC LE CAMEROUNAIS ZANGA

LE CS CONSTANTINE a annoncé mercredi la rupture du contrat de son milieu de terrain camerounais Andre Zanga, après seulement cinq mois passés au club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football. « Le CS Constantine annonce la résiliation du contrat de son joueur camerounais, Andre Zanga, à l'amiable et sans compensation », précise le club constantinois sur sa page Facebook. Formé à la Kadji Sport Académie, Zanga (26 ans) avait rejoint le CS Constantine en aout 2023 en provenance de l'Aigle Royal de Menoua (Cameroun). Avant la veille de la 9e journée de la Ligue 1 Mobilis, le CS Constantine occupe le quatrième rang du classement avec 13 points.

LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE, MATCH AVANCÉ) :

Le MCA bat le PAC (1-0) et assume le costume de patron

Le MC Alger, vainqueur jeudi soir difficilement face à une accrocheuse équipe du Paradou AC (1-0) au stade du 5-juillet, a accentué son avance en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis, en ouverture de la 9e journée, devant se poursuivre vendredi et samedi. Lors de la première période, aucune équipe n'a réussi à prendre le dessus, avec une légère domination du «Doyen» qui s'est procuré deux occasions, mal exploitées pour manque de lucidité.



Après la pause, le MCA est revenu avec des intentions offensives, en acculant la défense adverse, ce qui lui a permis de libérer ses milliers de supporters présents dans l'enceinte olympique, en ouvrant le score grâce au capitaine Ayoub Abdellaoui (54e), suite à un coup franc botté sur le côté gauche par le stratège Youcef Belaïli. Une nouvelle offrande qui permet à l'ancien sociétaire de l'ES Tunis de conforter sa place en tête du classement des passeurs avec 7 passes. A l'issue de cette victoire, le MCA, dont il s'agit du 7e succès de rang, conforte sa place de leader avec 24 points, à dix longueurs d'avance sur ses poursuivants directs : le Paradou AC et le MCE El-Bayadh, qui comptent 14 points chacun. Cette 9e journée se poursuivie hier, vendredi (résultats à venir), avec au programme deux matchs : USM Khenchela - MCE El-Bayadh (15h15) et JS Kabylie - ES Ben Aknoun (18h00), alors que trois rencontres sont programmées pour aujourd'hui, samedi. Les matchs USM Alger- CS Constantine et CR Belouizdad - MC Oran, ont été reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA, respectivement en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 3e journée se jouera vendredi, samedi, et dimanche.

LIGUE 1 MOBILIS :

Le match MC El Bayadh-USMA avancé au 15 décembre

LE MATCH MC El-Bayadh- USM Alger, prévu initialement le samedi 16 décembre, pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été avancé de 24 heures, soit au vendredi 15 décembre (15h15), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel. « Suite à la demande de l'USMA et l'accord du MC El Bayadh, cette rencontre comptant pour la 10e journée du championnat, programmée initialement le samedi 16 Décembre 2023 a été avancée au Vendredi 15 Décembre à 15h15 », précise l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué. A la veille de la 9e journée, le MCEB occupe la 2e place au classement, conjointement avec le Paradou AC, avec 14 points chacun, à 7 longueurs du leader le MC Alger (21 pts), alors que l'USMA suit derrière à la 13e place en compagnie du MC Oran avec 6 points chacun. « Cette décision a été prise par la LFP afin de permettre à notre seul représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine, l'USMA qui sera en déplacement en Egypte le dimanche 17 décembre 2023, de préparer son prochain match face à Modern Future FC dans des meilleures conditions possibles », explique la même source. L'USMA, qui compte trois matchs en retard en championnat, recevra dimanche soir Future FC au stade olympique du 5-juillet (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, dont elle le détenteur du trophée.

SELON LE NOUVEAU RANKING OLYMPIQUE PUBLIÉ JEUDI PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE JUDO :

Messaoud et Belkadi provisoirement qualifiés aux JO

LES JUDOKAS algériens Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) sont provisoirement qualifiés aux prochains Jeux olympiques Paris 2024, selon le nouveau ranking olympique publié jeudi par la Fédération internationale de la discipline (IJF) à l'issue du Grand Slam de Tokyo (2-3 décembre). Avec 2294 points, Dris Messaoud occupe toujours le 17e rang du classement de sa catégorie (-73 kg), sachant que les 18 premiers sont directement qualifiés aux JO-2024. De son côté, Amina Belkadi (-63 kg) a glissé à la 23e place du classement olympique de sa catégorie avec 1798 points. Malgré la perte de deux places, Belkadi fait toujours partie des judokates qualifiées aux JO-2024 en bénéficiant du quota de qualification continental. Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique dans la catégorie (-100 kg), Yasser Bouamar occupe la 40e rang avec 876 pts. Un total de points qui ne lui permet pas d'intégrer le quota de qualification continental. Au Grand Slam de Tokyo, les trois judokas algériens ont été éliminés dès les premiers tours du tournoi international qui a regroupé 506 judokas (298 messieurs et 208 dames) représentant 84 pays des cinq continents. Lors de la première journée du tournoi, Driss Messaoud a atteint le 3e tour de sa poule, en s'imposant d'abord face au Japonais Takeichi Yusuke, avant d'enchaîner contre le Mexicain Gilberto Cardoso. A une marche de la finale de sa poule, Messaoud s'est incliné contre le Sud-coréen Lee Eunkyul. De son côté, Amina Belkadi Amina (-63 kg), exempte au premier tour de sa catégorie, a été éliminée au 2e tour face à la Mexicaine Awiti Alca.

Pour sa part, Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) n'a pu faire mieux en perdant son premier combat face à l'Espagnol Sherazadishvili Nikoloz. Avant le début de la compétition, les trois représentants algériens avaient effectué un stage de préparation dans la capitale japonaise avant d'entrer en lice dans ce tournoi, qui a mis en jeu un nombre considérable de points dans la perspective d'une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France). Pour rappel, la période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

CAC (ASSOCIATION DES CLUBS AFRICAINS), SUITE ET PAS FIN

Avec les Caf Awards, les Intentions sont affichées

Beaucoup de regrets et une énième absence de l'Algérie, qui manque souvent à l'appel aux postes des hautes instances africaines. Les manœuvres du président de la JS Kabylie et du président de l'ES Sétif ont provoqué un véritable tumulte, comme l'indiquent les informations qui circulent, infligeant à l'Algérie une perte majeure en termes de représentation au sein de l'ACA.

Par Rabah Azizi.



Suite à nos interrogations au sujet de l'ACA et de la mise en écart des clubs algériens (voir notre édition du mercredi 06 décembre en cours), la lanterne de l'opinion sportive nationale, et pas seulement, n'est toujours pas éclairée et les questions fusent toujours et relancées de plus belle… Avec à la une, l'énigme de la participation simultanée de deux écuries locales, deux de nos plus prestigieux sigles et les mieux côtés même sur la scène continentale, qui est peut-être, si ce n'est pas sûr, la cause d'une énième absence de l'Algérie aux hautes instances du football africain pour défendre ses intérêts footballistiques. Car, et selon certaines sources et sans démenti jusque-là des concernés, la JS Kabylie et l'ES Sétif ont participé au lancement de la Ligue des clubs africains au Caire, jeudi dernier et ce, « sans l'approbation de ni la Fédération Algérienne de Football (FAF), ni du ministère de la Jeunesse et des Sports ». En rangs dispersés et dépourvus de toutes stratégies concertées pour mener à bien l'avancement du sport en Algérie, ces deux clubs auraient choisi de s'engager dans une campagne controversée, marquée par une rivalité inutile, où chaque dirigeant semble avoir agi en fonction de ses intérêts personnels. Menant ainsi, individuellement, à un vote à leurs propres comptes qui, logiquement, ne pèse pas dans la balance. Voué à l'échec. Malgré la possibilité pour l'Algérie de sécuriser cette adhésion, notre duo a connu un énorme échec au profit du voisin marocain. Une situation peu honorable qui aurait pu être évitée si les présidents des canaris du Djurdjura et des Aigles des Hauts Plateaux s'étaient concertés leur vote en faveur de l'un d'entre eux, afin de renforcer la position de l'Algérie dans cette démarche et évitant la perte de cette adhésion au profit du Maroc, et de l'Égypte également. Le succès de Boudrika, dirigeant du Raja Casablanca, et d'Al-Khatib, à la tête d'Al Ahly du Caire, dans l'obtention de l'adhésion s'est conclue après des négociations fructueuses. Les deux responsables, ont fait preuve de plus de maîtrise et ont su unir leurs forces afin de réussir à sécuriser chacun deux voix lors du processus électoral. En parallèle, les représentants algériens ont été pris dans une compétition interne, où chaque club n'a obtenu qu'une seule voix. Malheureusement, cette perte d'adhésion pour les clubs algériens aura des répercussions bien inquiétantes, qui entraîneront non seulement la défaite de leur propre position, mais également une absence notable de représentation algérienne en tant que défenseurs efficaces des intérêts de nos équipes. La JSK et de l'ES Sétif se sont, bel et bien, entendus pour ne pas s'entendre ! En accentuant donc les difficultés (bien existantes et quasi-toujours présentes) auxquelles feront face les clubs algériens en Afrique. Par conséquent, nos équipes locales devront se résigner à dépendre de la représentation marocaine et égyptienne au sein du Conseil d'administration de la zone UNAF. De leur bon-vouloir. Une défense incertaine, aux mains "d'avocats commis d'office" ! Sans aucune garantie de protection ou de soutien solide. Affaire à suivre …

R.A

APRÈS HOUSSEM AOUAR

Badredine Bouanani, dans le calepin de Mourinho ?

IL ÉTAIT l'une des révélations de la saison 2022-2023 avec l'OGC Nice, mais le changement d'entraîneur cet été ne lui a pas été positif. Impressionnant sous les ordres de Didier Digard, Badredine Bouanani bénéficie d'un temps de jeu particulièrement restreint avec Francesco Fariola. Au total, il cumule six apparitions pour un temps de jeu effectif de 143 minutes, sans aucun but ni passe décisive. À 18 ans, l'international algérien pourrait bien chercher à se relancer alors que la Coupe d'Afrique des Nations approche avec l'Algérie. Et à en croire les informations de Foot Mercato, il pourrait bien suivre les traces d'un de ses compatriotes en sélection. En effet, José Mourinho, le technicien portugais à la tête de l'AS Roma, aurait coché son nom pour cet hiver. Cet été, le Special One avait fait venir l'Algérien Houssem Aouar dans la capitale italienne, et il se murmure qu'il voudrait profiter de la situation du très prometteur ailier pour réaliser un gros coup. Actuellement, Bouanani est sous contrat jusqu'en 2027 dans le sud de la France et son prix est estimé à six millions d'euros. Une petite somme pour s'attacher les services d'un joueur qui avait ébloui la Ligue 1 l'an dernier

Mots Pour Maux

DES « SONDAGES » CAF-KAIENS

Après la promesse ACA, la mauvaise blague nommée Mahrez

Par Azouaou Aghiles

Dans son édition de mercredi dernier, notre journal s'est permis de poser indirectement une question lancinante aux responsables actuels de notre football et par ricochet, la tutelle du sport algérien, le MJS, sur ce mal profond qui ronge la discipline. Notamment en ce qui concerne la représentativité (le football étant la vitrine si ce n'est pas la locomotive) du sport algérien à l'international. Rongé par la mauvaise gestion, le bricolage, plus l'incompétence caractérisée de la majorité de ses acteurs à l'origine de tiraillements mus par les seuls intérêts personnels comme lors des élections du nouveau-né dans le paysage footballistique africain, ou ce qui pourrait désormais tourner vite à une prise d'otage au seul bénéfice des marionnettistes sévissant au niveau des instances dirigeantes de la Caf. Nous avons cité la toute nouvelle, toute « belle », Association des Clubs Africains (ACA en abrégé) que deux de nos représentants, qu'on ne citera pas (voir ci-dessus), ont voulu sans le … vouloir, qu'elle représentera (on laisse les lecteurs imaginer ce qu'il en sera en coulisses) les intérêts de l'ensemble des clubs algériens. Et donc notre football. Merci pour le « cadeau », signe qu'on aime se montrer généreux quitte à se faire hara-kiri. Et bonjour les dégâts. On demandait des réponses de la part de la Faf ou de n'importe quel dirigeant en mesure d'éclairer notre lanterne en oubliant qu'elle pouvait venir, nous être assénée de l'intérieur même de cette Caf plus que souvent surprise à … nous surprendre. Qui fait tellement mal. On les avait, par exemple, oubliés ces Caf Awards même si on sentait le coup fourré. Ce Lundi 11 décembre, à Marrakech (Maroc) la « grande » famille du jeu à onze africain se réunira pour un évènement attendu par le public africain. Où l'on fera bien sûr la fête et applaudira une grosse fumisterie. Un vol caractérisé en Live mondial. Avant l'écrémage final et les résultats des votes (qui a voté pour qui ?) publiés jeudi dans l'étonnement généralisé, l'Algérie figurait en bonne place pour tirer le gros lot. Mais, cent fois, ni le super favori, Riyad Mahrez, pour le Ballon d'Or mille fois mérité, ni l'USM Alger qui a surpris l'Afrique en s'imposant par deux fois, sans magouille aucune, sur le toit de l'Afrique, ni Bousseliou pour le plus beau but de l'année alors que les puristes (neutres bien sûr) en faisaient le N°1 par sa beauté, ni le capitaine Rouge et Noir, Belaïd, un des meilleurs « locaux » sur le continent pour 2023, ni la rayonnante pépite Chaibi (Frankfurt, Allemagne) qui, en plus de briller sur le pelouses européennes, a la reconnaissance des observateurs (çà suffit amplement comme le motivater et l'aider à grandir sur la route d'une grande carrière, car c'est un grand en devenir) n'ont trouvé grâce aux yeux de faiseurs de champions en autant d'insultes aux règles. Des mailles des filets, est (heureusement ?) sorti un nom algérien. Vrai de vrai. Un certain Abdelhak Benchikha, l'artisan du double sacre usmiste (deux trophées qui ont fait entrer le onze de Soustara dans la légende) qui, en plus de le féliciter bien sûr, de larges pans de l'opinion, pas seulement sportive en Algérie, lui demandent de rester bien là où il est. En boycottant carrément une cérémonie de distribution de rôles sur laquelle planera comme un air d'insulte à l'éthique car cousue de fil blanc. On ne vous demandera pas de chercher pour qui tout ce beau monde roule. Benchikha, on l'espère, ne fera pas le déplacement d'une soirée où il sera le dindon d'une farce de mauvais goût. Lui sera demandé, tout simplement, de remplir un blanc, occuper un simple strapontin, du moment que les jeux sont faits à l'avance. Qu'il n'a aucune chance de faire mieux que cette 3e place du podium qui lui est « offerte » pour ne pas (on en doute) faire trop pour une Algérie du foot qui laisse faire car avançant toujours en rangs dispersés. N'avançant pas du tout. Alors des complots ? Il faut malheureusement s'y attendre, car depuis celui du Cameroun, à Blida, pour le Mondial 2022 au Qatar, tout est devenu clair. Simple. Qui sauvera la baraque ? L'appel est lancé. Peut-être bien une décision politique. Au fait, ne nous a-t-on pas parlé de cette fameuse « diplomatie sportive » que personne ne voit venir ? Ça urge. C'est tout ce qu'on peut dire parce que l'absence de Mahrez dans les 3e premiers (le stricte minimum), lui qui a aligné un fabuleux triplé avec Manchester City à l'arrivée d'un saison 2023 XXL, est une injustice. Une de plus et de trop pour une confédération habituée aux pires des jeux de coulisses. Merci pour la nouvelle leçon…

A.A

BLIDA

Promotion de l'agriculture de montagne

L'agriculture figure parmi les activités essentielles des populations des zones montagneuses de la wilaya de Blida, grâce au soutien et à l'accompagnement assurés par l'Etat à la promotion de cette activité, dont la contribution est certaine au développement socio-économique local.



En effet, de nombreuses familles des communes montagneuses de Blida, notamment les propriétaires terriens, se sont tournés, ces dernières années, vers l'exercice des activités agricoles, à grande échelle, encouragés par la forte demande exprimée sur les produits agricoles locaux, comme assuré par la direction locale des services agricoles (DSA).
A ce propos, Djamila Daoudi, chargée du dossier agriculture de montagne, a fait savoir, que « l'agriculture de montagne est particulièrement pratiquée dans la partie Est de Blida, caractérisée par une forte productivité agricole à longueur d'année, notamment les communes de Hammam Melouane, Larbaâa, Bougara et Souhane, où cette activité est devenue une source principale de revenus ».
L'Etat n'a pas ménagé d'efforts pour accompagner les agriculteurs de ces régions dans le lancement de leurs projets axés, entre autres, sur l'arboriculture fruitière et le petit élevage.
A Blida, la DSA a distribué, depuis 2019, plus de 4.040 ruches d'abeilles pleines et de 71 extracteurs de miel, en plus de 228 équipements spéciaux pour l'activité apicole. A ce jour, plus de 400 citoyens des zones montagneuses, dont une vingtaine de femmes, en ont profité, et la même responsable assure la poursuite de cette opération, jusqu'à la couverture de la totalité des demandes, estimées à près de 6.000.
Durant la même période, 13.296 oliviers ont été plantés à travers la wilaya grâce au soutien de l'Etat, en plus de 18.267 arbres fruitiers, dont une majorité d'amandiers (3.000), une variété très répandue dans la wilaya ces dernières années, grâce à son rendement nettement supérieur à celui d'autres variétés de fruits secs.
Un grand nombre de grenadiers a également été planté dans la région de Hammam Melouane (Est), outre des figuiers, des cerisiers et des abricotiers.
Selon Mme. Daoudi, le choix de ces variétés n'a pas été fortuit, puisqu'une commission technique, englobant des représentants de la conservation des forêts, de la DSA, de la Chambre d'agriculture et des Instituts agricoles, a examiné les demandes exprimées pour déterminer les variétés d'arbres adaptées à l'altitude de chaque région et à la nature de son sol.
-Programme spécial pour planter du caroubier dans les montagnes -
Toujours au titre des efforts de promotion de l'agriculture de montagne, le ministère de tutelle a mis au point un programme spécial pour la plantation de caroubiers en zones montagneuses, dont la wilaya de Blida, au titre de la campagne 2023-2024, dans le but de développer cette filière et assurer une source de revenus supplémentaire aux populations de ces zones.
Dans une première étape, plus de 8.000 plants de caroubiers sont prévus à la mise en terre en 2024, avec une prévision à la hausse suivant la demande exprimée, a souligné Mme Daoudi.
Ces dernières années, le caroubier fait l'objet d'un intérêt croissant des agriculteurs, dont ceux activant dans les zones montagneuses, en raison de sa facilité de commercialisation due à l'étendue des domaines de son exploitation, notamment l'industrie pharmaceutique, cosmétique et alimentaire.
S'agissant du programme de développement rural visant la stabilisation des habitants des zones montagneuses, leur désenclavement et l'encouragement de l'agriculture de montagne, la conservation locale des forêts a procédé depuis 2020 à l'aménagement de 48 km de pistes rurales et l'ouverture de 14 autres km.
Il est également prévu prochainement, l'ouverture de 5 km de pistes supplémentaires, selon le chargé du service d'extension du patrimoine forestier et de protection des terres, à la conservation des forêts, Abdelhak Rezig.
L'électricité rurale représente l'autre préoccupation majeure des agriculteurs de ces zones, notamment les aviculteurs et les éleveurs de bovins, selon l'ingénieur d'Etat en aménagement rural et promotion des investissements, Hassan Sahel, qui a souligné le raccordement de nombreuses zones montagneuses de Hammam Melouane(Est) et Ain Romana(Ouest), dans l'attente du raccordement d'autres régions de la wilaya, à l'avenir.
Agé d'une trentaine d'années, le jeune Ahmed fait partie de ces jeunes diplômés universitaires qui ont choisi d'investir dans l'activité agricole à Hammam Melouane, réputée pour son agriculture de montagne.
Ce jeune titulaire d'une licence en biologie de l'université Saad Dahlab de Blida, a expliqué avoir introduit une demande auprès de la DSA pour l'obtention d'un soutien pour la plantation de grenadiers, au titre de l'extension de ses activités, suite à la réussite de son projet d'apiculture, dont les produits se vendent au-delà des frontières de la wilaya, en raison de leur qualité supérieure, selon ses propos.
Visiblement confiant en l'avenir, Ahmed ambitionne de planter d'autres variétés d'arbres fruitiers, voire même de se lancer dans l'élevage de vaches laitières et la production de lait. Il a, néanmoins, soulevé le problème de manque des eaux d'irrigation, ces dernières années, en raison de la baisse du niveau des eaux souterraines, ayant impacté, selon lui, sur le rendement des puits agricoles dans ces régions.
D'autres agriculteurs perpétuent la tradition familiale, à l'instar de Mohamed, âgé de 80 ans, aidé par ses fils, continue à s'occuper de l'exploitation familiale spécialisée en arboriculture fruitière et élevage animal dans la région de Sidi Rabah, sur les hauteurs Mouzaia, (Ouest). Il a particulièrement loué le « soutien de l'Etat qui l'a beaucoup aidé » dans le développement de son exploitation agricole. **R.R**

CONSTANTINE

Lancement du 5ème bivouac national

PAR AMOUR à la nature, près de 1.500 adeptes des randonnées et camping en montagne venus de 43 wilayas du pays, participent à la cinquième édition du bivouac national, le coup de départ de cette manifestation, a été donné, avant-hier, par le wali, Abdelkhalek Sayouda, à Constantine. Le wali, Abdelkhalek Sayouda a donné au stade chahid Hamlaoui le coup de départ de la caravane constituée de 22 cars de plusieurs wilayas en direction de la forêt Dhraa Naga dans la région d'El Meridj dans la commune d'El Khroub.
Il s'est enquis des conditions mises en place pour le déroulement de la manifestation et a insisté sur l'accompagnement de toutes les activités programmées.
Arrivés sur le site du bivouac, les participants, associations et organismes concernés ont entamé une opération de mise en terre de 2.400 plants d'arbre étalée sur les trois jours de la manifestation.
Selon le directeur local de la jeunesse et des sports, Ahcen Laadjadj, ce bivouac s'inscrit dans le cadre de la célébration des manifestations du 11 décembre 1960 et la journée internationale de la montagne (11 décembre) et vise à relancer l'écotourisme dans la wilaya qui suscite de plus en plus l'engouement des jeunes d'où les facilités accordées par les autorités locales aux jeunes. Amar Beka, président de l'association Fennec de Numidie initiatrice de la manifestation, le programme du bivouac de trois jours inclue une randonnée pédestre sur les traces des héros de la révolution vers les sommets des montagnes de la forêt de Dhraa Naga, une vaste opération de reboisement et un bivouac sur plusieurs sites de cette même forêt.
Des formations en secourisme et des initiations au camping en plein nature figurent également au programme en plus de plusieurs activités de divertissements et d'échanges entre jeunes participants pour la sensibilisation à la protection de la nature, au bénévolat et la découverte, selon la même source.
Cette cinquième édition du bivouac national à Constantine est organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports sous le slogan « le tourisme vert pour la préservation de l'environnement », a noté la même source.
Par ailleurs, il est important de rappeler, que le lancement du premier bivouac depuis l'indépendance, a été lancé en octobre 2019, dans la même wilaya. Cette action été organisé dans le cadre de la réserve biologique de Djebel Ouahch de Constantine. Ainsi, pour l'amour de la nature, 15 clubs et associations de la ville de se sont réunis pour atteindre cet objectif. **R.R**

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE SIDI BEL ABBÈS

C'est partie pour la 13e édition

Pendant quatre jours, du 7 au 11 décembre, Sidi Bel Abbès devient du 4e art avec la tenue de la 13e édition du Festival culturel local du théâtre professionnel. Au moins six spectacles s'affronteront pour décrocher un billet pour la 15e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP), prévue le 22 décembre à Alger.



Inaugurée avant-hier soir au Théâtre régional de Sidi Bel Abbès en présence du wali Chibani Samir, de la famille artistique, et d'un public nombreux impatient de découvrir le programme varié préparé pour cette occasion, cette nouvelle édition a été marquée par un geste de solidarité exprimé par la communauté artistique envers Ghaza, victime d'agressions continues sionistes.

Dans son discours d'ouverture, lu par son représentant Mohamed Yahiaoui, directeur du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a déclaré que « la tenue de cette manifestation intervient dans un contexte exceptionnel marqué par l'agression brutale et injustifiable que subit Ghaza ». Elle a également mis en avant le rôle crucial du théâtre dans l'enrichissement culturel de la société.

La ministre a souligné le contexte historique de cette nouvelle édition, coïncidant avec la promulgation du décret présidentiel n° 23-1376, daté du 22 octobre 2023, relatif à la loi sur l'artiste. Elle a « félicité l'ensemble des artistes, rappelant le soutien et l'intérêt que porte le président de la République aux artistes ». Et d'ajouter : « cette attention présage des progrès encourageants sur les planches, ouvrant ainsi des horizons prometteurs à notre pays, aussi bien sur la scène arabe qu'internationale ».

La ministre a, aussi, évoqué « la programmation riche concoctée par le festival, à l'instar des spectacles, des hommages, des rencontres, ainsi qu'une conférence spéciale sur le parcours du festival, offrant une réflexion sur les réalisations des troupes, des associations et des coopératives ». De son côté, le Wali de Sidi Bel Abbés Samir Chibani, a salué dans son discours inaugural, l'abondance des contributions intellectuelles et littéraires de Sidi Bel Abbès, affirmant la position privilégiée de la région en tant que pôle artistique et culturelle. Il a souligné le rôle fondamental du théâtre dans l'amélioration du niveau culturel et la stimulation du goût artistique, tout en évoquant son rôle en tant qu'école et moyen de mobilisation civique.

«PROMOUVOIR LES VALEURS DE LA LIBERTÉ ET DE LA PAIX »

Le commissaire du festival, Rachid Djerourou, a exprimé quant à lui, sa gratitude envers le ministère pour « son soutien continu à la scène artistique et créative, mettant en avant l'importance accordée aux jeunes talents ». Il a souligné que « pour cette 13e édition, notre objectif est de favoriser un dialogue et un croisement d'idées intellectuelles et créatives, fusionnant l'aspect artistique et technique au service de la production théâtrale. Cela revêt une importance particulière en Algérie, en tant que terre d'art et de culture ».

Selon le commissaire « tout événement culturel et artistique doit nécessairement promouvoir les valeurs de la liberté et de la paix, encourager les initiatives axées sur la bonté, et s'opposer à l'exploitation et à l'oppression. C'est exactement ce que le théâtre a accompli depuis ses débuts, et en tant que comédiens et passionnés de théâtre, nous exprimons notre soutien fraternel à nos frères de Ghaza, qui endurent des injustices et des crimes de guerre ».

Les membres du jury, présidé par Azouz Benomar, et composé des artistes de Abdelhalim Bouchraki, Tounès Aït Ali, Hakim Hadidi et Chikhaoui Hadj Houari ont été présentés. Le festival a également rendu hommage à l'homme de théâtre Grazib Sid Ahmed décédé le mois d'octobre dernier. Les artistes Abdallah Djallab, Souad Sabki, Souad Djenati et Abderrahmane Ikaraoudène ont été aussi honorés pour leur carrière et leurs sacrifices au service de la scène artistique.

La pièce théâtrale "Aziqat el abtal" (Les ruelles des héros), a été présentée, à la fin de la soirée, par l'Association "Mouthalath El Hayat" de la Protection civile. Mis en scène par Mohamed Belkaissarira, le spectacle met en lumière l'histoire poignante d'une famille de la Casbah d'Alger, acteur clé de la résistance contre le colonialisme français. À travers le récit de trois frères engagés dans la lutte clandestine pour le Front de libération nationale (FLN), la pièce offre une réflexion profonde sur les sacrifices et les réalités de cette période historique.

La scénographie minimaliste souligne l'importance du récit et des performances des acteurs, offrant ainsi un hommage poignant à ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie. "Aziqat el abtal" constitue un témoignage vivant de l'histoire du pays, encourageant la réflexion sur les valeurs de courage, de résistance et de liberté, et s'impose comme une œuvre incontournable pour comprendre cette période cruciale de l'Algérie.

Meriem Djouder

FILM SUR LA VIE DE CHEIKH EL-MAGHILI

Un concours national pour le choix du scénario

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé, avant-hier, le lancement prochain d'un concours national pour le choix du meilleur scénario dans le cadre de la réalisation d'un film sur la vie du prédicateur et faqih algérien, Cheikh Mohamed Abdelkrim El-Maghili.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée Salah Goudjil et consacrée aux questions orales à des membres du Gouvernement, la ministre a indiqué que son secteur "compte lancer, dans le cadre du programme d'aide à la production cinématographique pour l'année 2024, un concours national pour le choix d'un scénario du film sur la vie de cette personnalité pluridimensionnelle qui jouissait d'une place prestigieuse en Algérie et à l'étranger, notamment dans les pays africains".

La réalisation de ce projet cinématographique nécessite "la fourniture des conditions nécessaires et des facteurs techniques et artistiques, tels que la disponibilité d'un scénario complet sur cette personnalité pluridimensionnelle, qui soit à la hauteur de son rôle pionnier, à travers son projet civilisationnel, culturel et religieux en Algérie et en Afrique", a-t-elle ajouté.

La ministre a, aussi, rappelé l'organisation d'un Colloque international en Algérie les 12 et 13 décembre 2022 sur El-Maghili, lequel avait eu un "grand écho", soulignant dans ce contexte que le ministère avait "mis en œuvre une partie de ses recommandations », telles que la prise en charge de l'impression de milliers d'exemplaires d'un livre sur la vie de cet érudit et ses opinions, en arabe, en français, en anglais et en haoussa. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre des résultats du colloque, la ministre a déclaré que son département était "en passe de préparer une Semaine culturelle" dans la wilaya d'Adrar sous le titre "Adrar, capitale de la culture africaine", dans le cadre d'une approche globale, en application des recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à "consacrer le rôle de l'Algérie en tant que source d'illumination civilisationnelle et culturelle en Afrique et



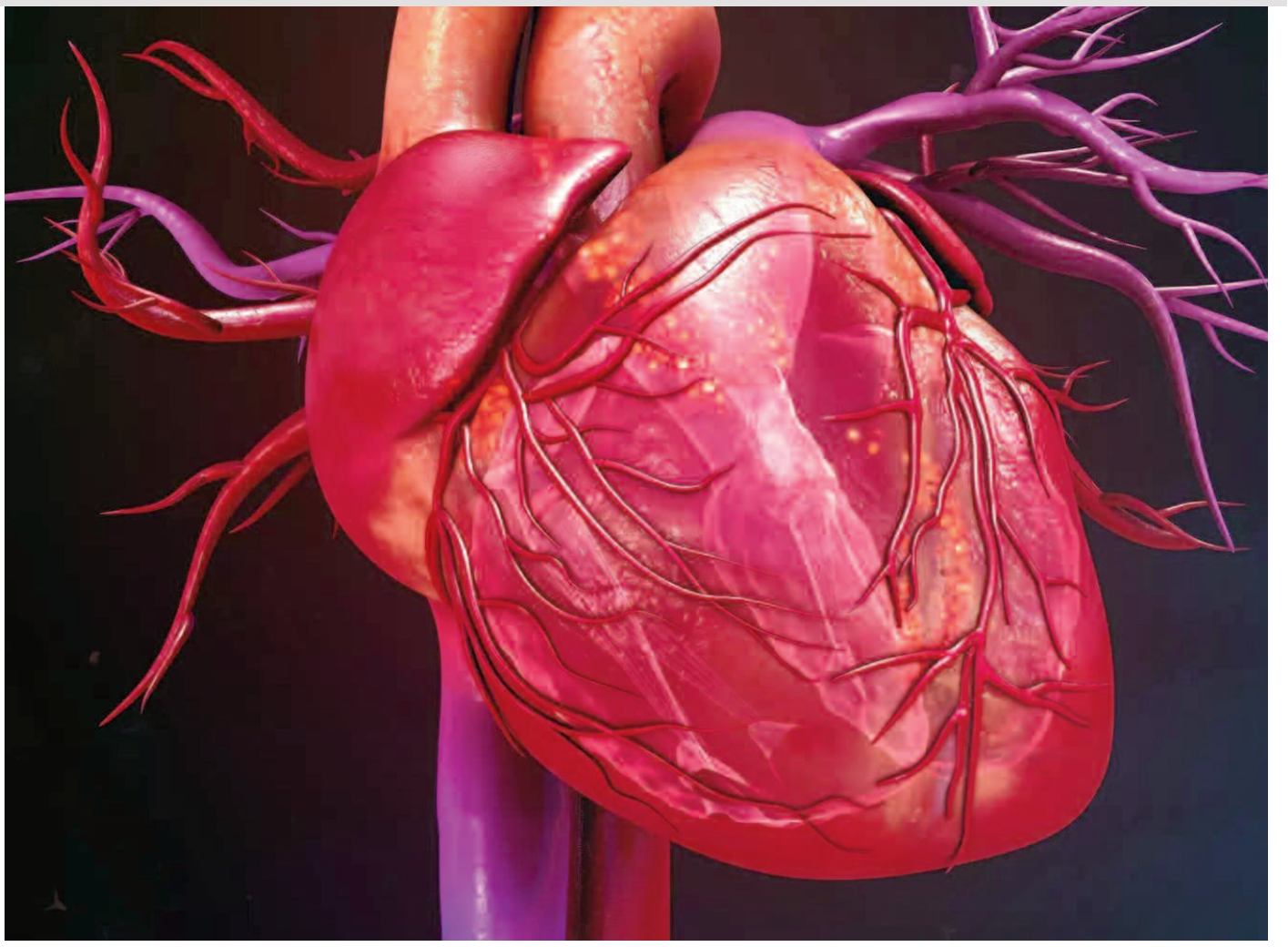
pays de la pensée réformiste et libératrice par sa modération religieuse".

En réponse à une question sur l'équipement du musée du Parc culturel de l'Ahaggar dans la wilaya de In Salah, Mouloudji a souligné qu'"un programme important" avait été mis en place pour les Parcs culturelles, ajoutant que les "différents offices nationaux des parcs culturels avaient bénéficié de plusieurs opérations d'investissement dans le cadre des programmes de développement enregistrés au profit du secteur de la Culture et des Arts".

R. C.

La diastole correspond à la phase de relâchement du muscle cardiaque permettant ainsi au cœur de se remplir. Quelles sont les maladies associées ? Que signifie une diastole haute ou basse ? Éclairage

BIEN-ÊTRE



Diastole : rôle, normes, *ça veut dire quoi ?*

Qu'est-ce qu'une diastole ?
"Le fonctionnement du cœur se déroule en deux phases. La première, appelée systole, a lieu lorsque le cœur se contracte et envoie le sang dans les différents organes. La seconde phase, appelée diastole, correspond au relâchement du muscle cardiaque après s'être contracté. C'est durant cette période que le coeur se remplit", Trois mécanismes entrent alors en jeu :
► La relaxation des cellules myocardiques ventriculaires (les myocytes) qui se relâchent pour permettre l'entrée du sang;
► Le remplissage passif dont l'efficacité dépend de la rigidité des parois du coeur (un coeur très épais se distend difficilement et entraîne un remplissage moins bon : c'est un trouble de la compliance);
► La fin du remplissage qui a lieu par contraction des oreillettes.

C'est quoi une diastole ventriculaire ?
On parle de diastole ventriculaire lorsque les ventricules se relâchent. Les deux ventricules cardiaques assurent une fonction de pompe. Le ventricule droit reçoit le sang non oxygéné puis le renvoie, pendant la systole, dans l'artère pulmonaire. Le ventricule gauche, quant à lui, reçoit le sang riche en oxygène puis le renvoie vers l'aorte qui le distribue ensuite dans tous les organes.

C'est quoi une diastole auriculaire ?
On parle de diastole auriculaire lorsque les oreillettes se relâchent. Les oreillettes réceptionnent le sang puis se vident dans un espace plus important : les ventricules.

Quelles sont les maladies associées à la diastole ?
La principale maladie associée à un trouble du remplissage diastolique est l'insuffisance cardiaque. "Il s'agit d'une insuffisance cardiaque à fraction d'éjection normale dite préservée. Cette dysfonction diastolique est due à une altération de la fonction du myocarde entraînant des troubles de la relaxation et de la compliance (distensibilité pendant la diastole). C'est un diagnostic parfois difficile associant un tableau clinique d'insuffisance cardiaque, une augmentation du BNP ou du NT-proBNP (peptides sanguins augmentés en cas d'insuffisance cardiaque) et des signes échocardiographiques spécifiques", explique Alain Furber. Les causes des troubles de la relaxation et/ou de la compliance du ventricule gauche sont nombreuses :

L'hypertrophie du ventricule gauche (hypertrophie des myocytes) liée à une HTA, une obésité, un diabète voire un rétrécissement des valves aortiques ;
L'ischémie myocardique (angine de poitrine, infarctus) ;
Les cardiomyopathies notamment les cardiopathies hypertrophiques, l'amylose cardiaque, l'hémochromatose, l'hypothyroïdie ;
L'âge et ainsi l'apparition progressive d'une fibrose myocardique ;
Certaines pathologies du péricarde comme la péricardite constrictive entraînant un épaississement du péricardique fibreux et/ou calcifié.

Insuffisance cardiaque : les 4 symptômes à repérer (EPOF)
Essouflement, prise de poids... Connaissez-vous les signes de l'insuffisance cardiaque ? Cette grave atteinte du coeur serait responsable d'un décès toutes les 7 minutes en France. Elle impose une prise en charge médicale.
"Chez les patients présentant une dysfonction diastolique non compliquée d'épisodes d'insuffisance cardiaque, la survenue d'une fibrillation auriculaire (trouble du rythme auriculaire entraînant une contraction anarchique et inefficace des oreillettes) peut déclencher une insuffisance cardiaque aiguë", souligne le cardiologue. En effet, la contraction des oreillettes joue un rôle important dans le remplissage du cœur surtout lorsque les deux premières phases du remplissage (relaxation et remplissage passif) sont anormales.

Fibrillation auriculaire (atriale) : symptômes, peut-on guérir ?
La fibrillation auriculaire ou atriale (FA) est le trouble du rythme cardiaque le plus fréquent. Mais il peut passer longtemps inaperçu et entraîner, dans les conséquences les plus graves, la survenue d'un AVC.

C'est quoi la diastole dans la tension ?
La tension artérielle diastolique est représentée, sur le tensiomètre, par le chiffre du bas. La tension artérielle systolique est donc représentée par le chiffre du haut. Le chiffre indiquant la pression artérielle diastolique correspond donc à la tension artérielle au moment du relâchement du cœur.

Quelle est la norme de la pression artérielle diastolique ?
La pression artérielle systolique varie entre 120 et 129 mmHg (millimètre de mercure) et pour la diastolique entre 80 et 84 mmHg. On parle d'hypertension lorsque les chiffres sont supérieurs à 140 et 90 mmHg. "En cas d'automesure à la maison ou de mesure sur 24 heures (MAPA pour Mesure Ambulatoire de la Pression Artérielle), on baisse la limite à 135 et 85 mmHg", précise le cardiologue.

Diastole haute : le signe de quoi ?
Une pression artérielle diastolique haute peut être le signe d'une hypertension artérielle.
Dans ce cas, il est important de consulter un cardiologue qui mettra en place un traitement adapté contre l'hypertension. Si elle n'est pas traitée, l'hypertension artérielle peut par exemple entraîner une insuffisance cardiaque ou encore un infarctus.

Hypertension diastolique : symptômes, cause, risques, chiffre
La mesure de la pression artérielle, en relation avec le cycle cardiaque, permet de connaître la tension diastolique et la tension systolique et ainsi de porter le diagnostic d'une hypertension. Quels sont les symptômes d'une hypertension diastolique ? Les causes ? Réponses avec le Pr Xavier Girerd, cardiologue.

Diastole basse : le signe de quoi ?
L'hypotension, estimée lorsque la pression artérielle systolique est en dessous de 90 mmHg et la pression diastolique en dessous de 60 mmHg, peut être inquiétante (fatigue, étourdissements et risque de chutes, perte de connaissance) et augmente les risques cardiovasculaires.
Une différence trop importante entre la pression systolique et la pression diastolique (appelée pression différentielle), associée à une pression artérielle diastolique basse, doit encourager la recherche d'une "fuite" de la valve aortique lors du remplissage du cœur. Une échographie cardiaque est alors effectuée afin de visualiser l'importance de la fuite aortique et d'estimer s'il est nécessaire de remplacer la valve aortique.

Helicobacter pylori : bactérie de l'estomac, Définition ?



L'HÉLICOBACTER PYLORI est une bactérie qui colonise exclusivement la muqueuse gastrique, le plus souvent durant l'enfance. Non traitée, elle persiste et inflamme l'estomac. "Elle a un rôle établi dans le développement des ulcères gastroduodénaux et des cancers de l'estomac" explique la Haute Autorité de Santé (HAS). La plupart du temps l'infection à Helicobacter pylori ne provoque pas de symptômes.

Définition : c'est quoi la bactérie Helicobacter pylori ?
Helicobacter pylori est une bactérie qui infecte la paroi interne de l'estomac. L'identification de ce germe en Australie dans les années 1990 a complètement remis en question la physiopathologie de l'ulcère gastro-duodénal qui est devenue une maladie infectieuse. "7 ulcères de l'estomac sur 10 sont directement en lien avec l'infection à Helicobacter pylori et 9 ulcères duodénaux sur 10", indique le Dr Michael Bismuth. Les deux médecins qui ont découvert Helicobacter pylori ont reçu le prix Nobel de Médecine.
Elle n'est présente que chez l'homme. Elle résiste à un environnement très acide. "L'incidence de l'infection à Helicobacter pylori est différente chez les adultes et les enfants.
Elle est plus faible chez les moins de 30 ans (20% des personnes sont infectées à l'âge de 20 ans) et plus fréquente après l'âge de 50 ans (environ une personne sur deux)" indique spécialiste en hépato-gastro-entérologie.



L'impact de l'IA générative *Sur les équipes de Dev est...* ***compliqué***

Technologie : L'IA générative signifie certainement de l'écriture de code plus rapide. Mais cela signifie aussi plus de code à gérer, ainsi que des attentes plus importantes de la part de l'entreprise. Le point sur les premiers essais.

Malgré le potentiel de gains de productivité considérables des outils d'IA générative tels que ChatGPT ou GitHub Copilot, les emplois de la DSI vont-ils en réalité devenir de plus en plus compliqués ?
Il est désormais possible de produire du code à la demande dans une multitude de langages, de Java à Python. D'ores et déjà, 95 % des développeurs interrogés dans le cadre d'une récente enquête de Sourcegraph déclarent utiliser Copilot, ChatGPT et d'autres outils d'intelligence artificielle de cette manière.
Mais la génération automatique de nouveau code ne résout qu'une partie du problème dans les entreprises qui maintiennent déjà des bases de code complexes et exigent des niveaux élevés de cohésion, de responsabilité et de sécurité.

La question de la prolifération du code

Donc les tâches de sécurité et d'assurance qualité associées aux emplois dans le domaine des logiciels ne sont pas près de disparaître. "Pour les programmeurs et les ingénieurs logiciels, ChatGPT et d'autres grands modèles de langage aident à créer du code dans presque tous les langages", déclare Andy Thurai, analyste chez Constellation Research. "Toutefois, la plupart des codes générés sont vulnérables sur le plan de la sécurité et pourraient ne pas passer pour des codes de niveau entreprise. Ainsi, si l'IA peut contribuer à accélérer le codage, il faut veiller à analyser le code, à trouver les vulnérabilités et à les corriger, ce qui enlèverait une partie de l'augmentation de la productivité que les vendeurs d'IA vantent."

Ensuite, il y a la prolifération du code.

L'arrivée du cloud computing, qui semblait simplifier l'acquisition d'applications lors de son lancement, est aujourd'hui synonyme d'un incroyable enchevêtrement de services à gérer. Et cela peut être utilisé pour faire une analogie



avec le déploiement de l'IA génératrice en matière de développement logiciel.
La livraison plus rapide du code s'accompagne d'attentes plus importantes
La relative facilité à générer du code via l'IA va contribuer à une base de code en constante expansion. Ce que les auteurs de l'enquête Sourcegraph appellent le "Big Code". Une majorité des 500 développeurs interrogés dans le cadre de l'enquête sont préoccupés par la gestion de tout ce nouveau code, ainsi que par la prolifération du code et sa contribution à la dette technique. Même avant l'IA générative, près de huit développeurs sur dix déclaraient que leur base de code avait été multipliée par cinq au cours des trois dernières années. Et un nombre similaire de développeurs ont du mal à comprendre le code existant généré par d'autres.

Les perspectives de productivité de l'IA générative dans la programmation sont donc mitigées.

Pour les équipes informatiques chargées de la maintenance et de l'assistance des logiciels, l'IA est susceptible d'aider plus que de compliquer les choses, souligne M. Thurai. "L'IA peut également avoir un impact sur les interventions en cas d'incident, les responsables qualité et le personnel d'assistance", précise-t-il. "Ils peuvent utiliser l'IA pour découvrir des incidents précédents, comprendre comment le problème a été résolu, s'il est possible de l'automatiser pour qu'il ne se reproduise plus. L'IA peut aussi aider à automatiser certaines des corrections les plus banales pour éviter les alertes constantes et éviter de perdre de nombreuses heures à réparer des choses rudimentaires. Pour les personnes chargées du service à la clientèle, cela peut aider à personnaliser le service en fonction de leurs besoins".
La livraison plus rapide du code s'accompagne également d'attentes plus importantes de la part des entreprises, qui souhaitent aussi que les applications s'adaptent plus facilement à l'évolution des besoins. "Nous évoluons vers une approche basée sur la modélisation et nous nous éloignons du codage basé sur les règles if-then-else", déclare Preeti Lobo, directrice des pratiques pour l'intégration et l'automatisation des entreprises chez Apps Associates. "Aujourd'hui, les applications doivent être plus intuitives et conçues en fonction de l'utilisateur individuel plutôt que d'offrir une expérience générique à tous. L'IA générative permet déjà ce niveau de personnalisation et, à l'avenir, la plupart des codes seront développés par l'IA."

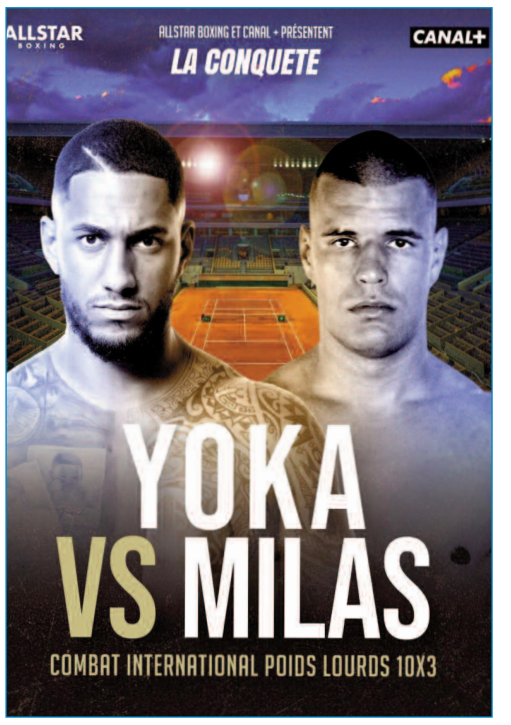
De nouveaux rôles pour la DSI

Il n'en reste pas moins que des humains sont nécessaires à des points clés pour assurer la qualité et l'alignement sur les objectifs de l'entreprise. "Les développeurs traditionnels seront chargés de conserver les données d'entraînement utilisées par les modèles d'IA et d'examiner toute divergence ou anomalie", ajoute Preeti Lobo.
L'essor du développement de codes assistés par l'IA exige également que les DSI assument des rôles plus étendus au sein de l'entreprise. "On peut s'attendre à ce que les professionnels de l'informatique portent un certain nombre de nouvelles casquettes", déclare Preeti Lobo.
Cette augmentation des responsabilités inclut des rôles tels que "formateur en IA éthique, ingénieur en langage machine, scientifique des données, stratège et consultant en IA, et assurance qualité", ajoute-t-elle. En outre, les professionnels de la technologie devront s'engager dans "la création de feuilles de route stratégiques en matière d'IA, ainsi que dans l'identification des anomalies dans les structures de données et les résultats."

L'IA générative met le traitement du langage naturel au premier plan

L'IA générative met également le traitement du langage naturel (NLP) au premier plan, explique Mme Lobo. "Les professionnels devraient s'efforcer de maîtriser des langages de programmation tels que Python, Java et C++, et d'en apprendre davantage sur les bibliothèques et les framework tels que NumPy, Keras, TensorFlow, Matplotlib et Seaborn", ajoute-t-elle.
"Mais ils devraient également chercher à perfectionner des compétences en matière d'analyse, de résolution de problèmes et de pensée critique, ainsi qu'en linguistique. De telles compétences peuvent être d'une aide exponentielle dans le monde du NLP, un facteur fondamental lorsqu'on travaille avec l'IA." Les professionnels de la technologie assument aussi un autre rôle : ils accompagnent et soutiennent un plus grand nombre de personnes dans le développement et le déploiement de leurs propres applications. "Par le passé, les possibilités étaient limitées par les contraintes techniques ou par les limites des services informatiques", explique M. Thurai. "Aujourd'hui, tout est possible. N'importe qui peut trouver un moyen d'améliorer le chiffre d'affaires ou le bénéfice de n'importe quelle entreprise, qui peut être mis en œuvre à l'aide de l'IA."

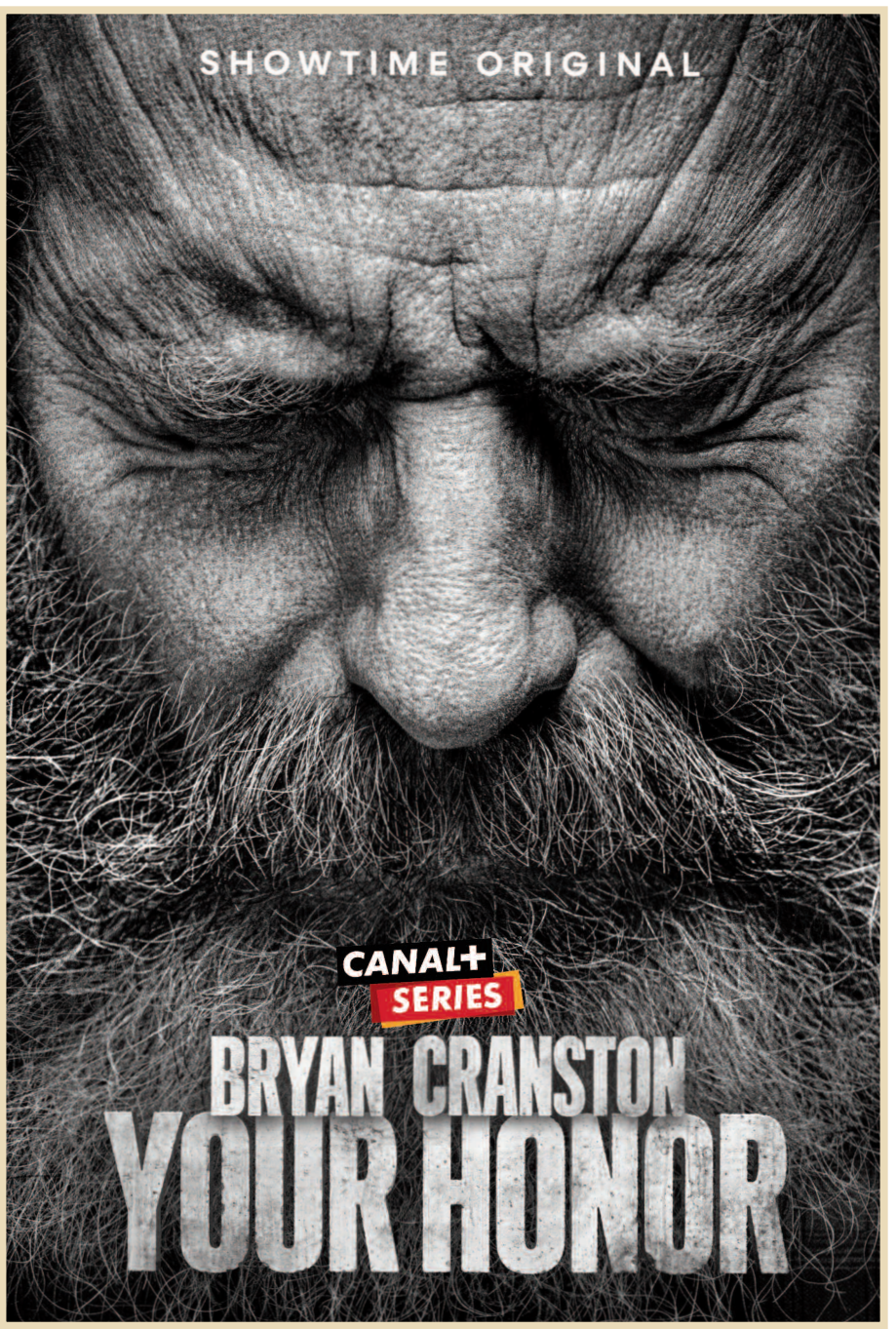




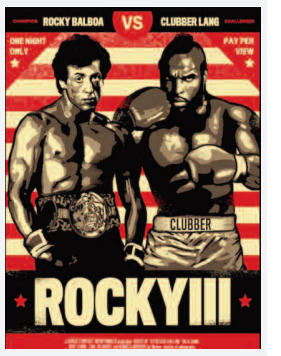






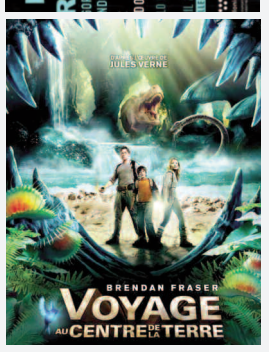


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Téléréalité France, 2023 — TF1
Star Academy

21h00 Divertissement France, 2023 — France 2
Téléthon 2023 : 37e édition

20h55 Série dramatique Etats-Unis, 2023 — M6
9-1-1: Lone Star

21h00 Boxe 2023 — CANAL+
Boxe : Réunion de Roland-Garros

20h55 Série humoristique — W9
France, 2023
La petite histoire de France

20h50 Cinéma Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis 1982
Rocky III, l'oeil du tigre

21h05 Téléfilm romanesque — 6ter
Canada, 2022
Noël au chalet

20h50 Cinéma Drame, France 2022 — CINE+ PREMIER
Le Tigre et le Président

21h20 Cinéma Western, Etats-Unis, 1960 — C8
Alamo

20h50 Cinéma Drame Espagne - France,2022 — CINE CINEMA
Un an, une nuit

21h00 Cinéma Film d'aventures — CINE+ FAMIZ
Etats-Unis 2008
Voyage au centre de la Terre

21h00 Série policière Etats-Unis, 1973 — TMC
Saison 3 Épisode 2: Quand le vin est tiré
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France, 2023
Saison 1 Épisode 4/5

Pamela Rose, la série

Au domicile de Sarah Clark, Bullit et Riper sont assommés et attachés par le tueur masqué qui vient de s'en prendre à la jeune femme. Les deux agents se réveillent dans la cave de la maison où se trouve une bouteille d'hélium ouverte. Le père de Rita demande à Bullit de l'aider à retrouver un homme qu'il recherche pour ses affaires illicites. Riper se lance sur la trace de la camionnette qui se trouvait devant le domicile de Sarah Clark.

23h14

Série dramatique Etats-Unis, 2023
Saison 2 Épisode 9/10

Your Honor

Michael tente de se rapprocher discrètement de Fia et de son petit-fils malgré les menaces de Jimmy. Gina ne supporte plus la passivité de son mari et décide de trouver de nouveaux alliés pour faire valoir les biens de sa famille.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:49	12:21	14:54	17:12	18:42
CONSTANTINE	05:53	12:26	15:00	17:18	18:48
ALGER	06:07	12:40	15:15	17:33	19:02
OUARGLA	05:53	12:31	15:16	17:34	18:59
CHLEF	06:14	12:47	15:22	17:40	19:09
MOSTAGANEM	06:19	12:52	15:27	17:45	19:14
ORAN	06:22	12:55	15:31	17:49	19:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7760 — SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	12°
Oran	19°	10°
Constantine	13°	5°
Ouargla	20°	12°

MONOXYDE DE CARBONE

Retrait immédiat de trois marques de détecteurs

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, jeudi dernier, le retrait du marché national de détecteurs de monoxyde de carbone de trois marques, ainsi que d'un appareil de chauffage d'une autre marque, et ce pour non-conformité aux normes de sécurité en vigueur.

Il s'agit des détecteurs des marques Brand de type «Brand Arina», Sonaric de type «JKD-602» et Condor de type «CMD220». Appelant les consommateurs détenteurs de ces appareils à cesser immédiatement de les utiliser, le ministère a précisé que la décision de retrait intervient après les essais réalisés au niveau de ses laboratoires de la répression de la fraude, et ce dans le cadre de la poursuite de l'opération de contrôle, en vue de s'assurer de la conformité des appareils de chauffage à gaz et des détecteurs de CO2 aux exigences de sécurité dans ce domaine, laquelle a démontré «la non-conformité de ces appareils».

Le ministère a également indiqué que les résultats des essais réalisés sur l'appareil de chauffage de la marque Maxwell, modèle Max RGD10ND, ont démontré sa non-conformité aux dispositions de l'arrêté interministériel du 31 janvier 2016, relatif au règlement technique fixant les exigences de sécurité des appareils à gaz combustible.

Ces différentes opérations de contrôle interviennent au moment où le monoxyde de carbone ne cesse, en effet, de faire des victimes, notamment ce début de la saison hivernale. Le dernier bilan communiqué par la Direction générale de la Protection civile fait état du décès de 17 personnes depuis le mois d'octobre et le sauvetage de 446 autres d'une mort certaine suite à l'inhalation du monoxyde de carbone ou des incendies causés par les fuites de gaz.

LES DÉTECTEURS DE SONELGAZ DISPONIBLES EN JANVIER

Les premiers détecteurs fabriqués par le groupe Sonelgaz seront disponibles à partir de janvier 2024. C'est ce qu'a annoncé le président-directeur général du groupe, Mourad Adjal, soulignant que la fabrication se fera au niveau de sa filiale SAIEG (Société algérienne des industries électriques et gazières).

Supervisant le processus d'installation de deux détecteurs de gaz monoxyde de carbone au domicile d'un citoyen de la ville de Sétif, en tant qu'échantillon qui sera généralisé prochainement, Mourad Adjal a précisé que cet équipement sera fabriqué en Algérie à partir du mois de janvier prochain.

Le P-DG de Sonelgaz a rappelé que «l'opération d'installation des équipements détecteurs de monoxyde de carbone, lancée depuis plusieurs mois à travers les wilayas du pays, a ciblé, dans une première phase, 45 000 équipements installés dans les domiciles des citoyens de la wilaya de Sétif, en attendant l'installation de plus de 750 000 autres équipements dans la même wilaya durant la prochaine étape».

L'opération intervient, faut-il le souligner, en concrétisation des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la dotation des domiciles des citoyens, à travers l'ensemble du pays, de ces détecteurs, et ce dans le but de lutter contre le phénomène d'asphyxie au monoxyde de carbone et les accidents causés par les fuites de gaz.

Lynda Louifi



Des appareils non conformes.

MOUVEMENT DANS LE CORPS DES CHEFS DE DAÏRA

Neuf mutations et une nomination à Blida

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré, lundi dernier, un mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra.

Dans ce cadre, le wali de Blida, Brahim Ouchen, a organisé une cérémonie en l'honneur des chefs de daïra de la wilaya qui ont été mutés. Ainsi, Abdelghani Abbas, chef de la daïra de Blida, a été muté à la daïra de Tipasa ; Djamila Aimour, chef de la daïra de l'Arbaa, a été transférée à la daïra de Bordj Zemoura, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj ; Khaled, Khatraoui, chef de la daïra d'El-Affroun, a été muté à la daïra de Tahir (Jijel) ; Mourad Karoun, chef de la daïra de Meftah, a été muté à la daïra de Sidi Lakhdar (Mostaganem) ; Saleh Hatoum, d'Oued El-Alleug, a été transféré à la daïra de Sidi Maarouf (Jijel) ; Cheikh Zarket de la daïra de Bouinan, a été muté à la daïra de Djemoura (Biskra) ; le chef de la daïra de Boufarik, Lakhdar Zitouni, a été muté à la daïra d'El-Bordj (Mascara) ; le chef de la daïra de Bouguara, Abdelhalim Benbrahim, a été muté à Aflou (Laghouat), et enfin Rabéa Tebbal, chef de la daïra de Mouzaïa, a été transférée à la daïra de Blida.

Par ailleurs, Nadjib Djillali, chargé de la gestion de l'inspection générale et du cabinet du wali de Blida, a été nommé chef de la daïra d'Iferhounène (Tizi Ouzou). Dans son allocution, le wali de Blida, Brahim Ouchen, a remercié les chefs de daïra pour leurs efforts durant la période passée dans la gestion des affaires de leurs daïras respectives, leur souhaitant davantage de succès et de progrès au service de la nation. Approché par le Jeune Indépendant, M. Zitouni, chef de la daïra de Boufarik sortant, a déclaré : «J'ai passé exactement une année dans cette merveilleuse partie de notre pays qu'est Boufarik. J'ai travaillé et côtoyé des responsables et des gens intègres qui aiment leurs communes. Je pars avec un pincement au cœur pour une autre partie de notre Algérie, toujours au service de ma patrie.»

T. Bouhamidi

CAMBRIOLAGE D'USINES À ALGER

Un dangereux réseau criminel démantelé

LA SECTION de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Raïs a procédé, en coordination avec la brigade de la GN de Oued Smar (Alger), au démantèlement d'un dangereux réseau spécialisé dans le cambriolage d'usines, avec la récupération d'une somme d'argent et la saisie des moyens utilisés par les cambrioleurs. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des services de la GN.

L'affaire a été enclenchée suite à des informations parvenues au centre des opérations au Groupement, faisant état «d'un cambriolage commis par un groupe d'individus cagoulés et munis d'armes», a précisé la même source.

L'intervention rapide des éléments de la GN a permis «l'arrestation en flagrant délit de 3 individus portant des cagoules et des gants et munis de moyens utilisés pour forcer les portes et commettre le cambriolage, outre la saisie d'une somme d'argent de 11 millions de centimes, quatre pneus, quatre batteries et d'autres objets utilisés pour commettre le vol», a-t-on souligné. Après une enquête approfondie et l'exploitation des enregistrements (caméras et vidéos) récupérés auprès des victimes, les éléments de la GN ont procédé, sous la supervision du Procureur de la République, territorialement compétent, à l'arrestation de tous les membres du réseau, au nombre de 6, avec la saisie de deux véhicules et d'un motocycle utilisés dans les opérations de vol.

Ils ont également réussi à résoudre plusieurs autres affaires similaires enregistrées récemment impliquant les membres de cette bande au niveau du territoire de compétence du Groupement territorial de la GN.

Après achèvement des procédures légales, les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime de vol avec circonstances aggravantes d'utilisation d'armes et d'un véhicule, de violence, de menace, d'escalade et d'effraction, conclut le communiqué.

M. B.

BMS

Des vents forts sur plusieurs wilayas

DES VENTS forts parfois en rafales pouvant dépasser les 90 km/h continueront de souffler, aujourd'hui, sur plusieurs régions du pays, placées ainsi en vigilance «orange». C'est ce qu'a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Selon la même source, dans les wilayas de Khenchela, Tébessa, Batna, Biskra, Ouled Djellal, El M'ghair et Touggourt, la validité du BMS court jusqu'à aujourd'hui à 18h00. Les services de la météorologie ont mis en garde que la direction et la force du vent atteindront 60/70 km/h du Nord à Nord-Ouest ou dépassant parfois les 90 km/h en rafales. Sont également concernées par ces prévisions les wilayas de Skikda, Annaba et El Tarf, et ce, jusqu'à midi.

S. N.